commune de
LOUANNEC
LA CAMPAGNE À LA MER

BULLETIN MUNICIPAL
N° 46 DÉCEMBRE 2011

PROJET DE SECURISATION

MODIFICATION DU PLH

FLEURISSEMENT 2011

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE 2012

BLOAVEZ MAD 2012 **WAR ARAOK BEPRED**

Bulletin municipal N°46
Décembre 2011

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

La crise européenne ..... p 4
Taxe d'aménagement - Poulajou - PLH ..... p 5
Affaires scolaires ..... p 6
Tourisme, camping municipal ..... p 7
Bibliothèque ..... p 8
Projet de sécurisation ..... p 9

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux ..... pp 11 à 15

LA VIE SCOLAIRE

L'école maternelle ..... pp 16-17
L'école élémentaire ..... p 18

LA VIE SOCIALE

Centre de loisirs ..... p 19
Cap sport - Ludothèque - Dys de Cœur .... p 20
Bourse aux vêtements ..... p 21
EHPAD ..... p 22

LA VIE ASSOCIATIVE

CAL - Ateliers et chemins ..... p 23
Diwan - ARAL ..... p 24
Les Louannigous - Tarot
Gavotte Louannécaine ..... p 25
Danse passion - Anciens combattants ..... p 36

LA VIE SPORTIVE

Tennis Club ..... pp 27-28
USPL - Baby ball ..... p 29
Aïkidos - Yoga ..... p 30
Les cyclos - Les sternes ..... p 31
Baby gym - Bad'loisirs ..... p 32

ENVIRONNEMENT

Fleurissement 2011 - Palmarès ..... p 33
Jardinez au naturel ! ..... p 34

PÊLE MÊLE PP 36-37

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 36

ARTISANS COMMERÇANTS P 37

INFOS PRATIQUES P 38

LE MOT DE LA RÉDACTION

Christiane BOUVIER

Dominique GANNAT

Gervais EGAULT

Danielle VIARD

Nicole MICHEL

Bon Noël et excellente année 2012 à tous !

Par souci de ne pas augmenter le nombre de pages du bulletin municipal, nous avons demandé à tous de limiter la longueur des articles. Merci à tous, d'avoir joué le jeu sans tronquer l'information. Nous avons opté pour une présentation des articles s'inspirant de la mise en page des magazines, nous espérons qu'elle vous plaira. Soyez compréhensifs pour cette première édition. Nous essaierons de l'améliorer au fil des numéros.

Le comité de rédaction

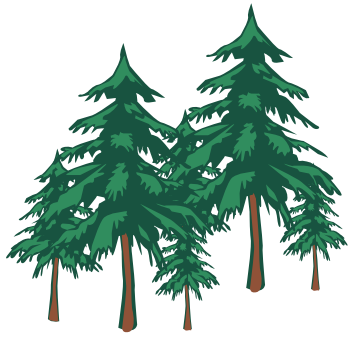

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.

LE MOT DU MAIRE

Louannec n'attire pas les médias en quête de sensationnel, le quotidien y est sage, un peu routinier. Les grands travaux 2010 et 2011 ont surtout concerné la construction de l'école maternelle et ses accès. Aujourd'hui, l'établissement à travers ses salles de classe, restauration, audiovisuelle, expression corporelle (gymnastique), offre aux enfants un accueil apprécié également par le corps enseignant, les agents communaux affectés au site, les parents et les administrés venus à la porte ouverte du 5 novembre.

Durant les années 2008 et 2010, le taux des naissances a chuté sévèrement, avec cependant un chiffre plus proche de la moyenne en 2011. Le tableau des inscriptions justifie les décisions d'ouverture ou de fermeture de classe auprès du rectorat. La situation est préoccupante ; le carnet rose des nouveaux nés vous attend Mesdames et Messieurs les futurs parents, nous comptons sur vous.

Le Conseil Municipal lance une étude de lotissement au Poulajou, route de Kerhuado, à proximité de la Résidence Pen Lan. Le projet, conformément aux directives du nouveau schéma d'urbanisme territorial, répondra aux normes d'habitat imposées : économie de terrain, énergie, etc. Les voiries seront traitées de façon à maîtriser un coût de revient modeste. Il est envisagé quatre lots pour pavillon s locatifs, six accessions à la propriété et dix-sept constructions individuelles. Un grand terrain d'un hectare et demi, non constructible, fait partie des trois hectares acquis par la commune. Il pourra servir de terrain de jeu, de liaison douce et parc d'environnement. Avis aux futurs ménages, les prix seront attractifs. Côté Kernu, une résidence privée, avec certaines vues sur mer, doit voir le jour également en 2012 ; des emplacements sociaux y seront aussi incorporés.

Depuis le début septembre, l'aménagement de la route de Nantouar, dans la partie urbaine, a perturbé la vie des riverains ; trois mois difficiles mais je suis convaincu que le résultat est la hauteur de l'attente. Le Conseil Municipal, là encore, a fait preuve de sa volonté : ne pas intervenir n'importe comment et n'importe où mais cibler ses objectifs selon un plan pluriannuel et faire beau et durable, même si c'est plus cher. Il restera à l'avenir, à revoir les voiries et trottoirs des anciens lotissements où les mises en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques ont été réalisées de 2008 à 2011. Les futurs effacements sont prévus au Croajou, ensuite Kerguen puis des îlots ponctuels, Kernasclet, les Hauts de Kernu, le Stivel, Kervoasdoué. Ainsi la commune en 25 ans aura procédé à la dépose des fils aériens sur une grande partie de son territoire urbanisé ; nous serons l'une des collectivités les plus en pointe dans ce choix environnemental. Pour ce faire, nous avons depuis 1990, voté un programme avec le Syndicat d'Électricité, maître d'ouvrage pour obtenir une subvention annuelle maximum sur une dépense plafonnée.

Par exemple pour l'électricité basse tension :
75% de subvention pour 150000 € de travaux
45 % de subvention jusque 230000 € de travaux
Pas de subvention au-delà de 230000 € de travaux
Pour l'éclairage public, 50 % de subvention
Nous avons toujours autofinancé ces aménagements.

Le bureau privé chargé de l'étude sur la sécurisation de la circulation au Croajou et Kernu a rendu sa copie qui est affichée pour information dans la Salle du Conseil Municipal. Des modifications peuvent y être apportées. Certains travaux pourraient intervenir rapidement, après accord du Conseil et vote du budget, dans les endroits les plus sensibles et où des travaux de voirie peu importants s'imposent.

Les finances communales ne sont pas extensibles mais elles se gèrent selon un programme chiffré des investissements à moyen et long terme. Depuis 22 ans, nous avons emprunté successivement pour la réfection totale de l'école primaire, la construction du restaurant scolaire, la rénovation de la salle des fêtes et les deux tranches d'aménagement du bourg. L'assainissement collectif était terminé avec une station d'épuration toute neuve, lors de son transfert à la communauté d'agglomération au 1er janvier 2011. Nous sommes la commune la plus avancée du territoire en la matière. La plupart des emprunts concernant notre collectivité sont dans leurs 5 dernières années de remboursement, y compris le gymnase construit par l'ancienne Municipalité, il y a 23 ans. L'emprunt concernant la nouvelle école maternelle est le plus lourd dans nos mandats successifs mais son annuité sera trois fois plus faible que les remboursements d'annuité à échéance entre 2014 et 2016. Un peu de vigilance, durant 2 ou 3 ans nous invite à calmer les sollicitations trop pressantes.

Dans une collectivité propriétaire d'un patrimoine important et entretenu, la dette n'est pas significative d'un état des lieux, c'est le tableau d'amortissement des prêts qui est le meilleur indicateur d'une bonne gestion par rapport aux restes à réaliser.

Les communes sont très majoritairement gouvernées sainement quel qu'en soit leur sensibilité, selon les services de contrôle nationaux. Dans les sphères supérieures la démarche est biaisée et certaines ambitions peuvent grever sévèrement les finances publiques. Les grands regroupements de communautés annoncées pour demain seront-ils économes au nom de la mutualisation des moyens ou au contraire dépensiers par une accumulation de projets ; l'avenir le dira. Seule certitude, l'administré sera de plus en plus éloigné du bureau des doléances, car la mairie risque de perdre ses compétences au fil du temps.

Bonne Année à tous !
Bloavez mad !

Le Maire
Jean NICOLAS

LA CRISE EUROPÉENNE, LA DETTE FRANÇAISE, ET NOUS, TOUT EN BAS DE L'ÉCHELLE !

Adjoint aux finances et travaux

La crise européenne, la dette française, et nous, tout en bas de l'échelle !

1 692,7 milliards d'euros : c'est le montant de la dette publique française à la fin du 2ème trimestre 2011 selon les chiffres publiés par l'INSEE le 30 septembre, ce qui représente 25 920 € par habitant. Exprimée en pourcentage du PIB (Produit Intérieur Brut), elle se situe approximativement à 86,2 %. Le simple remboursement des intérêts est équivalent aux recettes de l'impôt sur le revenu.

A titre de comparaison, en montants actualisés, elle était de 110 milliards en 1981, 385 milliards en 1991, 853 milliards en 2001 et 1 211,6 milliards d'euros (64,2 % du PIB) à la fin de l'année 2007. Elle a pratiquement doublé en 10 ans.

La dette publique comprend celle de l'Etat proprement dit (78%), celle des administrations publiques (administrations centrales + sécurité sociale : 12,5%) et celle des collectivités locales (régions – départements – communes : 9,5%). Ceci n'est pas rassurant, car nous ne sommes pas les seuls dans ce cas en Europe, et les agences de notation financière nous le rappellent quotidiennement. On se demande d'ailleurs si ce ne sont pas elles qui nous gouvernent actuellement, obligeant les dirigeants des pays « évolués » à prendre des mesures de réduction des déficits en fonction de leurs notes et directives.

On ne peut pas se consoler en constatant que la dette des Etats-Unis a dépassé les 15.000 milliards de dollars à mi-novembre, soit 99% du PIB américain. Cela fait plus de 48.000 dollars (36 000 €) par Américain. Les Etats-Unis font partie du groupe des pays dont la dette publique est supérieure au PIB, avec le Japon (229%), la Grèce (152%), la Jamaïque (137%), le Liban (134%), l'Italie (120%), l'Irlande (114%) et l'Islande (103%). L'Islande a fait faillite, la Grèce est mal en point, l'Italie est en alerte rouge, à qui le tour ?

Je l'avais déjà souligné dans des bulletins précédents : l'ardoise commence à être conséquente, et si on ne veut pas la laisser en héritage, il est grand temps de faire quelque chose. Et ceci d'autant plus que l'économie française souffre du manque d'investissement, les prêteurs potentiels ne voulant plus prendre de risque dans un pays si lourdement endetté.

En France, les prévisions de croissance ont été prévues à +1% dans le budget 2012 de l'Etat, mais les hypothèses retenues sont déjà revues à la baisse, le projet de loi de finances pour 2012 étant sous surveillance des agences de notation, avec possibilité de dégradation de la note française.

La révision de ce budget est en cours, avec un nouveau tour de vis annoncé par le Premier Ministre lors du Congrès de l'Association des Maires de France les 23 et 24 novembre derniers : « En France, depuis 1975, nous vivons à crédit. C'est ce cercle vicieux que nous devons stopper de toute urgence… Depuis de nombreuses années, l'État s'endette notamment pour financer les dotations de fonctionnement qu'il verse aux collectivités… ». Ce message est explicite : les communes vont voir leurs DGF (Dotations Générales de Fonctionnement) diminuer. Les communes ayant l'obligation de voter leur budget en équilibre (ce qui n'est pas le cas de l'Etat, qui cumule les déficits depuis plus de 40 ans), on doit s'attendre à une limitation drastique des dépenses communales si on ne veut pas toucher aux montants des impositions locales.

Il est vrai que les travaux réalisés dernièrement (nouvelle école maternelle, aménagement routier de l'entrée de bourg côté Kerespertz) ont été très importants et vont impliquer une pause nécessaire dans nos investissements. Les prochains chantiers seront surtout ceux de la sécurisation de la circulation au Croajou, à Hent Meur et du côté de Kernu, ainsi que les effacements de réseaux de Kervoasdoué au Croajou. Leur programmation devra s'étaler sur plusieurs budgets, au vu des montants des travaux, des subventions de plus en plus faibles et de la baisse des DGF (Dotations Générales d'Equipement) de l'Etat.

Jean-Pierre MORVAN

Adjointe à l'urbanisme,
à l'environnement et
au Bulletin d'informations municipales
Vice-présidente de LTA, déléguée à
Ti'Dour et au Carré Magique

LA NOUVELLE TAXE D'AMÉNAGEMENT

La dernière Loi de Finances applicable au 1er mars 2012 modifie la fiscalité de l'urbanisme. Elle entraîne la suppression de la Taxe Locale d'Equipement (TLE), de la taxe départementale pour le financement du CAUE, de la taxe départementale des espaces sensibles et leur remplacement par **une taxe d'aménagement** (TA) dont le taux est composé d'une part communale et d'une part départementale. La part communale est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU. Le taux est de 1%. Notre commune était dotée d'une taxe locale d'équipement de 1% depuis le 1.1.2002, il s'agissait d'un montant forfaitaire par rapport aux 9 catégories de valeur taxable des différentes constructions (de 98€ à 702€). Avec la réforme, le mode de calcul de la part communale s'effectuera comme suit : assiette x valeur x taux. L'assiette de la taxe repose sur la surface de la construction ainsi calculée : somme des surfaces de planchers closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80m, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite des vides et trémies ; multipliée par 660 € (valeur 2012) révisée au 1er janvier de chaque année. Un abattement de 50% soit 330 € du m² pour les locaux PLAI, pour les 100 premiers m², pour les locaux industriels, commerciaux, artisanaux, les parcs de stationnements couverts est prévu. Le Conseil Municipal a reconduit le taux de 1% voté en 2002. En consultant les taux institués dans les Côtes d'Armor, Louannec se situe parmi les taux les plus faibles et les Côtes d'Armor eux-mêmes ont un taux moyen des plus faibles par rapport aux autres départements français.

LOTISSEMENT DU POULAJOU

La zone 5Nas située à l'est de la commune d'une surface de 30 840 m², traversée par la route de Kerhuado est constituée au sud d'une parcelle de 14 930 m², classée en zone humide et au nord d'une superficie de 15 910 m² destinée à la construction d'un lotissement. Cette zone devenue 5Nar après étude et enquête publique doit tenir compte d'une étude urbaine réalisée en novembre 2010 concernant l'ensemble des terrains avoisinants.

La proximité du centre bourg et du futur complexe sportif lui procure une situation privilégiée mais ce nouveau lotissement tiendra compte des prescriptions du futur SCOT à savoir la limitation de l'étalement urbain en y appliquant un renforcement de la densité donc une réduction de la surface des parcelles. La présence de la zone humide oblige à porter une attention particulière à la gestion raisonnée des eaux. Celle-ci sera utilisée comme espace public, espace de rencontre, promenade avec voies douces et zone tampon pour la gestion des eaux pluviales. Dans l'ensemble de cette zone, une attention particulière sera apportée aux talus et à l'aspect paysagé. Comme il s'agit d'un éco-lotissement, on limite les surfaces de voiries et l'imperméabilisation des sols, on privilégie des logements de type BBC, etc… Quatre logements sociaux, huit en accession à la propriété et des lots individuels y seront construits.

Un appel d'offre restreint a été lancé afin de retenir un cabinet d'étude, qui fournira une assistance à maîtrise d'œuvre. Ainsi les études préliminaires pourraient se dérouler en début 2012 pour un dépôt de permis d'aménager et une procédure opérationnelle au cours de l'année 2012.

MODIFICATION DU PLH

En 2008, les 20 communes de LTA avait établi un Programme Local de l'Habitat pour 6 ans mais le contexte local ayant évolué, il est important de réévaluer au plus juste les hypothèses de croissance du parc surtout si un alinéa du futur SCOT préconise à l'avenir pour les communes comprises dans son périmètre de tenir les objectifs fixés dans le PLH. De 2006 à 2010, la croissance démographique n'a été que de 1,32% à l'échelle de l'agglomération soit cinq fois moindre que les perspectives envisagées. A l'avenir on table pour la Côte de Granit sur une augmentation de 1% jusqu'à 2014 (le vieillissement de la population entraînant un desserrement des ménages, la pression foncière, la loi littoral…), à Louannec, nous passerions de 2,32 personnes par ménage en 2006 à 2,21 en 2014. Pour répondre aux objectifs démographiques, la commune comme les autres devra produire un parc de 30 logements par an mais surtout parmi ceux-ci, pour palier au vieillissement et à l'achat de résidences secondaires (bâti ancien) par des retraités ou préretraités, de 4 à 5 logements sociaux par an. Ces logements de taille variée permettront l'installation des jeunes. La validation de ce PLH modifié par le Conseil Communautaire interviendra le 20 décembre.

Christiane BOUVIER

AFFAIRES SCOLAIRES

Adjoint aux affaires scolaires et à l'informatique

Ecole Maternelle

Après une fin d'été mouvementée et un gros travail pour permettre l'aménagement des classes et des parties communes, l'école maternelle a pu déménager dans ses nouveaux locaux à la rentrée de septembre, à la grande joie des enfants. Merci à l'ensemble du personnel communal pour son implication et sa compréhension dans cette phase de prérentrée qui a été très délicate.

La porte-ouverte de début novembre a permis à tous les louannécains qui se sont déplacés, en nombre, de découvrir une superbe école, colorée, aérée et très bien aménagée, où les enfants pourront s'épanouir et apprendre en toute tranquillité.

Les effectifs à l'école maternelle sont en légère baisse (88 enfants au lieu de 99 enfants). L'Education Nationale a maintenu pour cette année le nombre de 4 classes.

Nous l'espérons également pour la rentrée suivante !

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE MATERNELLE	2009	TPS	16
	2008	PS	15
	2007	MS	28
	2006	GS	29
	TOTAL		88

Ecole Elémentaire

L'école élémentaire a démarré en septembre avec une nouvelle directrice : Mme Marie-Paule GUILLOU a remplacé Mme Christiane MALACARNE.

Les effectifs à l'école élémentaire ont légèrement progressé par rapport à l'année dernière (163 enfants au lieu de 157 enfants).

L'école élémentaire a bénéficié de quelques travaux d'aménagement et de réfection durant la période estivale. L'école étant très bien entretenue et très bien préservée par les enfants et les enseignants, ces travaux ont été très réduits.

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE ELEMENTAIRE	2005	CP	38
	2004	CE1	27
	2003	CE2	37
	2002	CM1	30
	2001	CM2	31
	TOTAL		163

Restaurant Scolaire & Garderie Périscolaire

Le départ des enfants de maternelle vers la nouvelle école et son restaurant scolaire satellite a libéré de l'espace pour les enfants de primaire. Ce qui a permis de revoir l'agencement des locaux pour un meilleur confort des enfants et du personnel communal.

Le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 23 novembre 2011, de créer des tarifs pour les enfants extérieurs à la commune fréquentant la garderie périscolaire et de fixer les nouveaux tarifs de la cantine et de la garderie. Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1er janvier 2012.

Le quotient familial pour l'année 2012 a été fixé à 8925 € (8700 € en 2011) par le Conseil Municipal. Il est déterminé en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de parts. Ce quotient familial (QF) sert à déterminer les bénéficiaires des tarifs réduits aussi bien au restaurant scolaire qu'à la garderie périscolaire.

Gervais EGAULT

Tarifs Repas	Prix
Repas élève de Louannec : Tarif Normal	2,96 €
Repas élève de Louannec : Tarif réduit (QF)	2,23 €
Repas élève hors Louannec : Tarif Normal	4,39 €
Repas élève hors Louannec : Tarif réduit (QF)	3,69 €
Repas professeur ou parent	5,40 €

	Tarifs Garderie	Prix
Forfait Mensuel Matin & Soir	Louannec : Tarif normal	32,85 €
	Louannec : Tarif réduit (QF)	27,59 €
	Extérieur : Tarif normal	52,56 €
	Extérieur : Tarif réduit (QF)	44,14 €
Forfait Mensuel Matin ou Soir	Louannec : Tarif normal	26,10 €
	Louannec : Tarif réduit (QF)	22,02 €
	Extérieur : Tarif normal	41,75 €
	Extérieur : Tarif réduit (QF)	35,23 €
Occasionnel Matin ou Soir	Louannec : Tarif normal	2,80 €
	Louannec : Tarif réduit (QF)	2,34 €
	Extérieur : Tarif normal	4,48 €
	Extérieur : Tarif réduit (QF)	3,74 €

Adjoint au tourisme et à la communication

TOURISME, CAMPING MUNICIPAL

Bilan de la saison touristique 2011 en Bretagne

Des tendances contradictoires :

- Une conjoncture politique, notamment « le printemps arabe » qui a limité les départs des français à l'étranger et favorisé les séjours en France.
- Une conjoncture économique qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et limite leurs dépenses touristiques, ainsi 51% des Français ne sont pas partis en vacances cet été …
- Une météo pluvieuse en juillet qui a inversé une tendance vers la hausse des réservations pour cette période (prévisions du départ de + 4%).
- Un fort succès des visites guidées, d'équipements culturels et de loisirs (notamment couverts) favorisant les villes et les cités historiques.
- Confirmation de la prédominance d'internet, et développement des usages liés aux médias sociaux et à la mobilité.
- Des réservations tardives, dépendantes de la météo, des promos et de la conjoncture.

Jean-Yves le Gérant et Aurore (animation)

Charleen, Rozenn, Angélique, Audrey (accueil)

Alexandre (entretien), Goeffrey (agent polyvalent)

Camping Municipal

La saison n'a pas été trop mauvaise, grâce à une météo clémente au printemps et aux efforts en matière de communication. La fréquentation globale a augmenté de 7,84% par rapport à 2010. Les réservations en ligne pour les mobilhomes communaux via le comité départemental de tourisme, sont passées de 60,22% en 2010 à 77,29% cette année. Seul le mois de septembre a été en légère baisse par rapport à l'année dernière (-1,46%). L'ouverture aux camping-cars dès le mois d'avril, ainsi que les forfaits pratiqués, ont attiré ce type de touristes (10,78% de la fréquentation totale), un nouveau service : location de vélo à assistance électrique proposé par l'Office de Tourisme de la Côte Sauvage de Granit Rose a eu un peu de mal à se mettre en place, mais sera reconduit en 2012 sur une plus longue période. A noter également un bon résultat pour la restauration rapide lancée cette année. Côté recette nous enregistrons avec satisfaction une hausse de 12% par rapport à 2011.

Merci à l'ensemble des saisonniers (18), au gérant Jean-Yves qui a su "driver" son équipe pour atteindre les résultats cités plus haut. Dans le livre d'Or du camping, on trouve beaucoup d'éloges sur les différents services du Camping (Accueil, Animation, Bar-Restaurant, Sanitaires et Entretien).

Ecole de voile

Poursuite de la convention avec le Centre Nautique de Perros-Guirec : le bilan financier fait apparaître un excédent de 4914,80 € (+39,25% par rapport à 2010). Par contre, baisse des stages individuels (-20,77%) mais hausse des stages "groupes" (+58%). La moitié de ce bénéfice sera affectée à l'achat de matériel nautique en 2012. Cette année nous avons investi 2400 € en matériel de planches à voile.

Jacques MAZÉAS

Adjoint aux Affaires Sociales et,
Vie associative et Sportives

BIBLIOTHEQUE

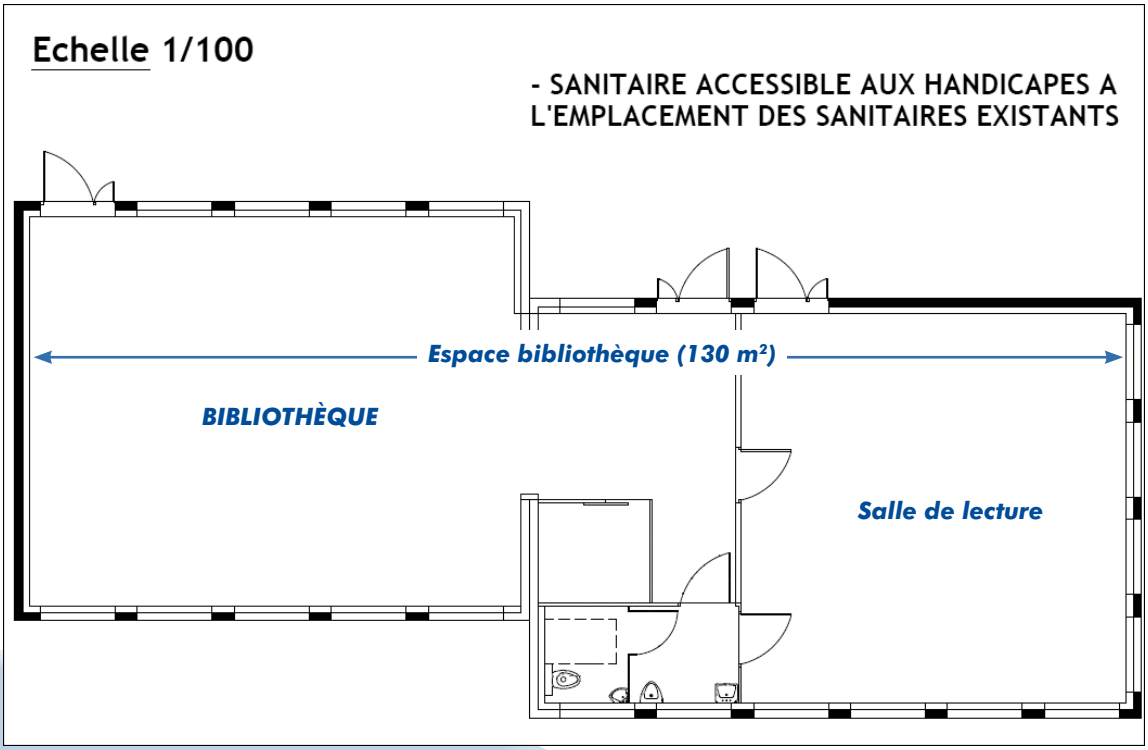

Les futurs locaux

La bibliothèque viendra s'installer dans les locaux de l'ancienne école maternelle courant premier semestre 2012, après quelques travaux.

Le bureau à l'entrée à droite doit disparaître et une ouverture plus large sera percée entre les 2 bâtiments pour installer des rayonnages. Une rampe respectant les normes permettra l'accès aux personnes handicapées. Les toilettes seront rénovés et accessibles aux fauteuils.

Une grosse reprise peinture... Enfin les passionnés de lecture prendront possession de leurs nouveaux locaux.

CCAS

Après le repas d'octobre destiné aux plus de 65 ans, la commission a décidé cette année de rendre visite à toutes les personnes âgées de plus de 80 ans. Un colis confectionné par le CCAS est offert à chacune d'entre elles. La distribution est faite par l'ensemble des conseillers municipaux et les autres membres associés à cette commission. Merci de les recevoir pour cette visite de courtoisie.

Jean Marc FABRE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LOUANNEC

ELLE EST OUVERTE 3 FOIS PAR SEMAINE

(2 FOIS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES)

Lundi 18h à 19h / mercredi 15h30 à 17h / samedi 10h30 à 12h

ELLE EST SITUÉE AU PREMIER ÉTAGE DU CENTRE DE LOISIRS.

Environ 3 500 livres sont à votre disposition :
Adultes : romans / policiers / documents / BD
Jeunes : albums / romans / documents / BD

LES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE SONT DANS UN RAYON À PART.
LE BIBLIOBUS DO CONSEIL GÉNÉRAL PRÊTE POUR 8 MOIS
ENVIRON 300 LIVRES ADULTES ET JEUNES.

Adjoint à la Sécurité

PROJET DE SECURISATION

Comme annoncé dans un précédent bulletin, un projet de sécurisation sur les secteurs du Croajou, Ar Vouster et Kernu nous a été proposé par le bureau A.T.Ouest, mandaté pour cette étude.

D'une manière générale, las de faire installer des panneaux de police qui, face à des conducteurs impénitents, ont prouvé leur inefficacité, nous avons souhaité la mise en place de contraintes physiques qui imposeront, bon gré mal gré, le ralentissement. Le but étant de trouver le bon équilibre entre contrainte et danger.

Les aménagements proposés sont nombreux. Leur mise en exécution tiendra compte de plusieurs paramètres : l'urgence , le coût d'intervention, la synchronisation avec d'éventuels travaux d'effacement des réseaux sur la même voirie. Des simulations pourront éventuellement intervenir à certains points, avant le définitif, afin d'en tester la cohérence et l'efficacité.

De même, il est souhaitable que chacun vienne, dès à présent, consulter les plans en mairie et y apporter les remarques appropriées.

En voici cependant, la teneur générale pour chacun des points sensibles.

Secteur du Croajou

Cette portion est concernée par l'effacement des réseaux qui s'étalera au mieux de l'automne 2012 au printemps 2013, du moins pour la partie principale. Le projet prévoit :

- une circulation piétonne de Mézernec jusqu'au bourg par la mise en place d'un cheminement et de traversées sécurisés, avec un passage à voie unique au niveau du numéro 10 de la route du Croajou.
- des panneaux STOP sur la voie principale et un marquage couleur du carrefour sécuriseront la sortie de la rue de Pen ar C'hrec'h.

L'abris-bus actuel, situé en zone dangereuse, sera retiré au profit de deux autres, l'un au carrefour réaménagé du Stivel, l'autre au bas du Croajou au lieu-dit Mézernec. C'est ici que se trouvera désormais l'entrée de l'agglomération, nouvelle situation sans laquelle ces aménagements ne seraient pas possibles, puisque interdits hors agglomération.

Secteur Ar Vouster

Selon le même principe, un hameau devra être créé entre Ar Vouster et Kernu, avec la signalisation adéquate, afin de rendre possibles tous les aménagements

Construction du passage sécurisé Ecole Maternelle - parking.

proposés soit :

- un léger déplacement de la sortie de la route de Roc'h Wen au Vouster pour améliorer la visibilité, cette même voie sera dotée de deux ralentisseurs (vitesse 30 km/h)
- la sortie de Jardellec sur la route de Hent Meur sera protégée par un STOP sur la droite et un CEDEZ le PASSAGE côté gauche. Ce genre d'aménagements est toujours doté d'une présignalisation avec bandes de ralentissement.
- au carrefour du Guillors un rond point franchissable par les grands véhicules desservira les différentes voies.
- La route de Roc'h Wen côté Kernu, essentiellement piétonne, sera mise en sens unique (interdite en sortie), la circulation se faisant par Roc'h Uhellan et le rond point du Guillors.

Secteur de Kernu

- Un mini-rond point au niveau de la sortie des lotissements du Val de Kernu et des Hauts de Kernu imposera un ralentissement qui sera complété par deux plateaux ralentisseurs dans la côte, seule façon semble-t-il de tempérer l'ardeur des passionnés de vitesse, et de rassurer les riverains.

Chacun devine que tous ces travaux représentent un coût important pour la collectivité. Nous n'en avons pas encore l'estimatif, mais dès qu'il nous parviendra, la commission de Voirie sera appelée à réfléchir à un échelonnement raisonnable de notre action.

Ces plans sont consultables en Mairie dans la salle du conseil, ils sont un complément indispensable à cette présentation.

François LE BOZEC

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 29 avril 2011

➲ Avis du Conseil Municipal sur le contrat d'association de Diwan

L'école Diwan installée à Louannec depuis 5 ans, peut demander au Préfet son passage sous contrat d'association avec l'Etat. Elle accueille 7 familles de Louannec sur 17 pour un effectif de 12 élèves sur 26. Pour la commune, la conséquence de ce passage sous contrat est une obligation de participer financièrement au fonctionnement de cette école (article R442-4 du Code de l'Education).

Avant de rendre sa décision, le Préfet des Côtes d'Armor sollicite l'avis du conseil municipal.

Monsieur le Maire donne également lecture de l'avis défavorable émis par l'Inspecteur d'Académie après constat de nombreux défauts d'hygiène et de sécurité des locaux privés actuellement occupés par l'école Diwan.

Monsieur le Maire indique que Diwan recherche actuellement de nouveaux locaux sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 5 voix contre prend acte de la demande de contrat d'association de l'école Diwan pour l'établissement situé sur le territoire de la commune et suivra la décision de Monsieur le Préfet.

➲ Plan Local de l'Habitat (PLH) et Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des courriers échangés avec le président du SCOT et les services du PLH de Lannion Trégor Agglomération.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) définit un certain nombre de recommandations et de prescriptions concernant les plans locaux d'urbanisation (PLU) et d'habitat (PLH). Une des prescriptions du SCOT dans le cadre du PLU fait particulièrement débat : il s'agit des objectifs de densité de logements pour les futures opérations urbaines destinées à l'habitat. Dans ce cadre, Louannec (comme Perros-Guirec, Trégastel, Trébeurden ou d'autres communes) se verra imposer la contrainte de 20 logements à l'hectare.

Le Maire demande aux conseillers de s'exprimer sur ce point. Pour sa part, Monsieur le Maire pense que 15 logements à l'hectare seraient plus raisonnables pour une commune telle que Louannec. Un consensus semble être en faveur de ce chiffre afin de cibler une moyenne de terrain aux alentours de 600 à 700 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 2 voix contre renouvelle la demande de 15 logements à l'hectare qui sera transmise au SCOT.

➲ Délibération concordante pour le transports spéciaux d'enfants

Dans le cadre de la mise en place de transports spéciaux tels que piscine, classes sportives, déplacement des enfants des écoles primaires, sorties des centres de loisirs, Lannion Trégor Agglomération assure l'exécution des prestations de transports d'enfants. Aussi un marché avait été lancé courant 2008 et prendra fin le 31 Aout 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes et approuve la convention, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec LTA.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Gervais Egault pour représenter la commune.

➲ Questions diverses

Demande d'autorisation de commerce ambulant

Monsieur Christian Riou, de la ferme de Kermel de Pleubian sollicite l'autorisation de stationner tous les jeudis soirs au 26 Allée des Roses de 17h à 19h pour faciliter les livraisons de viande à sa clientèle.

Accepté à l'unanimité.

Tarifs épicerie camping 2011

Jacques Mazéas propose au Conseil Municipal les tarifs pour les divers produits vendus à l'épicerie et à l'accueil du camping.

Adoption à l'unanimité.

Lettre de l'association Trégor Bicyclette

Demande de Trégor Bicyclette de baliser un circuit sur plusieurs communes Louannec-Trézeny-Kermaria-Sulard-Louannec. La même demande va être faite aux autres communes. Cette boucle sera inscrite dans le guide des circuits de Trégor Bicyclette. La commission environnement se saisira de la demande et étudiera le circuit et le balisage.

Adopté à l'unanimité.

Conseil du 15 juin 2011

➲ Modification du PLU

Le lancement de l'enquête publique, pour procéder à la modification du PLU et ouvrir à l'urbanisation la zone 5NAs et 13Nas, est remise au Conseil Municipal suivant pour permettre aux conseillers municipaux de visualiser les zones concernées.

➲ Résultat de l'appel d'offres voirie 2011

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition de la commission d'appel d'offres concernant l'aménagement de l'accès à l'école communale et l'aménagement de la route de Nantouar et décide d'attribuer les lots à Bourgeois Pichard, le mieux disant :

- Ecole maternelle : 108 053,70 €
- Route de Nantouar : 281 224,15 € (ce dernier étant à moins 20 % par rapport à l'estimation, travaux subventionnés)

➲ Avenant Bourgeois Pichard Ecole maternelle

Le Conseil Municipal accepte l'avenant de Bourgeois Pichard pour l'école maternelle d'un montant de 627,30 € (sur les lots assainissement, eaux pluviales et usées, clôtures, réseaux souples et espaces verts).

➲ Devis SDE / Remise en état d'un foyer d'éclairage rue F.M. LUZEL

Le Conseil Municipal accepte le devis du SDE d'un montant de 550 € pour la remise en état d'un foyer. La participation de la commune se monte à 50 % de la somme.

➲ Tarifs restaurant et bar camping

Le Conseil Municipal adopte la proposition de tarif des plats cuisinés et des boissons du camping.

➲ Devis SDE desserte en électricité des 14 logements CAH Kerespertz

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis du SDE pour la desserte en électricité des 14 logements CAH à Kerespertz : basse tension : 44 000 € TTC , réseau Eclairage public 30 900 € TTC et réseau gaz 9 050 €.

➲ Questions diverses

- Adoption à l'unanimité de la demande de subvention pour les logements sociaux
- La commune de Louannec s'inscrit auprès de LTA pour la réalisation de 4 logements sociaux dans le futur lotissement du Poulajou (subventionné à 5 000 € par lot), ceux-ci seront réalisés par BSB.
- Le Conseil autorise le Maire à signer un compromis de vente pour les terrains Le Talaer situés au Poulajou pour une vente à réaliser en 2012 (Les parcelles cadastrées AD 59, 60, 61 77 et 78, pour une superficie de 3 ha 08a 40ca pour un montant de 95 000 €)
- Le Conseil adopte la Convention de partenariat pour 4 vélos à assistance électrique pour une mise à disposition des clients du camping .
  Tarif : 3 € la demi-journée, 5 € la journée, caution : 400 € (Prêt+ réparations)
- Le Conseil décide de lancer une étude pour la réalisation d'une voie douce entre Louannec et Perros. Cette étude est subventionnée à hauteur de 30%.
- Le Conseil prend connaissance des différents courriers échangés avec le président du SCOT.
- Le Conseil prend connaissance du retrait du Permis de Construire accordé à la SCI La Mare aux ormes suite à la plainte des époux Péran.
- Le Conseil décide la remise en état de la toiture du Centre des Loisirs. L'appel d'offres a eu lieu le 6 juin. Trois entreprises ont été contactées. Une seule a répondu : AF Résine de Pordic.
  - Rénovation de la toiture : 69 224,48 € TTC
  - Traitement des translucides : 10 828,58 € TTC
- Nouveaux horaires aux écoles maternelle et élémentaire
  - Ecole maternelle : 8h50-11h50 et 13h20-16h20
  - Ecole élémentaire : 9h-12h et 13h30-16h30

Conseil du 08 juillet 2011

➲ Projet de l'EARL Uiou Mad de Kerjean : remarques de la commission urbanisme

Lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire a exposé le projet présenté par l'EARL de Kerjean et il avait été décidé que la commission d'urbanisme émette un avis suite aussi à la visite de plusieurs riverains.

Historique EARL Kerjean Mr Saliou (père)
EARL Uiou Mad Mrs Saliou (2 fils)

* 27/08/2010 : arrêté préfectoral autorisant l'atelier avicole sur 3 hectares 72
* 15/09/2010 : arrêté modifiant l'effectif en augmentant à 59 576 poules + 6 000 poules pondeuses
* 01/10/2010 : lettre envoyée par M. le Maire au Préfet s'inquiétant de l'augmentation du nombre de places. Pas de réponse.
* 17/01/2011 : l'EARL demande le permis de démolition de 2 vieux poulaillers
* 04/02/2011 : accord du permis de démolition
* 17/06/2011 : demande de l'EARL Uiou Mad de Kerjean pour la construction de 2 poulaillers de 102 m x 52 m pour 44 500 animaux.
* 22/06/2011 : demande de l'EARL Kerjean pour la restructuration avec plan d'épandage d'une volière de

6 000 poules biologiques contre 25 000 poules actuellement.

* Une pétition des voisins pour nuisances est adressée à la mairie.
* 05/07/2011 : lettre adressée au préfet avec une liste de questions auxquelles l'Etat doit répondre concernant l'urbanisme, l'hygiène, l'environnement, la sécurité et la loi littoral.
* 08/07/2011 : courrier de Mrs Saliou : cheptel de 59 500 contre 55 000 après travaux.

Laurent Madec n'est pas d'accord avec la lettre adressée au préfet, cette lettre aurait dû selon lui être rédigée par la commission urbanisme. Pour lui le courrier est contentieux.

Christiane Bouvier répond que la DDTM a exigé un courrier dès la semaine précédente pour se saisir des questions posées. Elle ajoute qu'elle renverra un second courrier à la suite de la commission si certaines questions restaient pendantes.

Le Maire veut respecter la légalité. Si le permis est accepté, il n'y a pas de problème mais s'il y a des problèmes, il est souhaitable de les régler auparavant. Le maire n'est en rien contre le projet.

Le conseil municipal n'est pas spécialiste, la DDE et les services de l'état oui.

Il existe une commission des sites, le maire n'est pas obligé de la saisir mais pour être au clair avec la loi littoral le maire souhaite la solliciter.

Pour : 22

Contre : 1 (L. Madec)

➲ Réforme territoriale : avis sur les objectifs du projet de schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) - Texte proposé par le prefet dans le cadre de la loi sur la réforme des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire donne connaissance du projet de délibération arrêté en bureau communautaire le 28 juin 2011.

Chaque commune doit se prononcer pour le 23 août 2011.

Le schéma du préfet est imposé sans discussion.

Le conseil communautaire a rendu les avis suivant :

- Refus du calendrier préfectoral.
- Avis défavorable sur le projet de SDCI en l'état actuel.
- Avis favorable sur l'objectif n°3 du projet de SDCI à savoir : « intégration de la commune de Perros-Guirec au sein de Lannion-Trégor Agglomération », en proposant à la commune d'intégrer le comité de pilotage dans le cadre du protocole commun de travail pour l'étude d'un rapprochement des communautés et des communes.
- Avis « réservé » en l'état actuel sur l'objectif n° 9 du projet de SDCI à savoir : « fusion de Lannion-Trégor Agglomération et des Communautés de Commune du Centre Trégor et de Beg Ar C'hra et de deux communes isolées » et sur l'objectif n°2 : « intégration de la commune de Mantallot au sein de la communauté de communes de Centre Trégor » tant que l'ensemble des études n'a pas été réalisé.

En poursuivant le travail de réflexion sur le périmètre pressenti par la définition d'un projet de territoire, l'organisation de la gouvernance, la réalisation d'études juridiques et financières. Cette démarche sera menée dès septembre 2011 au rythme souhaité par les élus du territoire et non selon le calendrier imposé par l'Etat, sur la base du protocole commun de travail pour l'étude d'un rapprochement des communautés et des communes ci-annexé.

En précisant que l'objectif n° 9 ne pourra être atteint que sous les conditions suivantes :

* les communautés de communes concernées donnent leur accord ; une fusion réussie ne peut aboutir que sur les bases d'une volonté commune,
* les communes membres acceptent la fusion des trois communautés et des deux communes isolées pour former une nouvelle communauté d'agglomération sans remettre en cause la cohérence des actions entreprises et l'exercice des compétences actuelles. L'intérêt communautaire d'une nouvelle compétence doit être fondé sur l'accord préalable de chaque commune concernée.

- Avis favorable sur l'objectif n°14 du projet de SDCI à savoir : « la rationalisation des EPCI intervenant en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement ». La Communauté d'Agglomération n'envisage pas la prise de compétence eau.
- Avis défavorable sur l'objectif n°15 du projet de SDCI à savoir : « la rationalisation des syndicats intervenant en matière de gestion des équipements publics dont les syndicats mixtes gérant des infrastructures » citant le projet de fusion entre le syndicat mixte de l'aéroport de Saint Brieuc Armor et le Syndicat mixte de l'aéroport de Lannion Côte de granit.
- Prendre acte de l'objectif n°16 du projet de SDCI à savoir : « la rationalisation des syndicats intervenant en matière de gestion des services publics ». Compte tenu des enjeux pour la population, un travail approfondi associant tous les acteurs locaux (EPCI, associations, institutions ...) doit être mené au préalable tout en mettant en perspective que les transferts de compétences en direction de la Communauté d'Agglomération ne sont pas systématiquement à préconiser. Avis réservé devant le manque d'information.
- Avis défavorable sur l'orientation relative aux évolutions de périmètre des EPCI à fiscalité propre sur le secteur de Paimpol. Le Maire précisant que Louannec ne se sent pas concernée.
- Autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote à l'unanimité.

➲ Modifications du PLU pour les zones 5 et 8 NAs

Monsieur le Maire propose de modifier la zone 5 NAs en NAr, un cabinet d'étude doit être trouvé pour nous présenter une étude pour ce terrain.

Par contre, il est possible d'attendre pour modifier la zone 8NAs. Actuellement cette zone est en portage foncier à travers LTA pendant 4 ans, il n'y a pas lieu de se presser.

Il est aussi important de décaler dans la zone 13NAs l'entrée du futur lotissement route du Croajou.

Le maire sollicite l'autorisation de procéder à une enquête publique, pour cela il faut demander au tribunal administratif la désignation d'un commissaire enquêteur.

Vote à l'unanimité.

➲ Modifications des limites de l'agglomération de la commune

Monsieur le Maire donne connaissance du résultat de la commission de voirie relatif à la modification des limites de l'agglomération.

Modifications des entrées d'agglomération :

- la Villeneuve et Penker feront partie de l'agglomération. La mise en place de panneaux de signalisation sera nécessaire en bas de la cote de Gravelen (près de la station d'épuration)
- au Croajou, le panneau d'entrée d'agglomération devra être déplacée à Pen ar Hoat
- implantation d'un panneau d'entrée d'agglomération au Tossen

La zone de circulation à 30 KM/H va être élargie en incluant les écoles, le centre de loisirs, la MAPA, Carlouar avec pour conséquence un aménagement signalétique. Une mise en place définitive pourrait être possible en fin d'année.

Au Croajou une zone à 30 Km/H devrait aussi être mise en place en même temps que les modifications de l'aménagement routier futur.

Le 5 juillet 2011 AT OUEST a présenté en commission voirie élargie des propositions d'aménagements routiers pour sécuriser Ar Vouster, Hent Meur, le Croajou. Après discussions et remarques de nouvelles propositions seront faites lors du prochain conseil municipal courant septembre par AT OUEST.

➲ Questions diverses

- Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de desserte en électricité en domaine public du terrain de Monsieur Bodin 15, Gravelen pour un montant de 1 300 €, cette somme doit être payée par la commune, à charge pour Louannec de récupérer cette somme auprès de Mr et Mme Bodin.
  Vote à l'unanimité du conseil municipal
- Ecole maternelle : avenants de 893,42 € TTC pour des patères en faveur de l'entreprise Couillard.
  Avenants de 1490,75 € TTC pour le changement de plafond dans la salle de gymnastique en faveur de l'entreprise Manivel.
- Chemin du littoral en date du 06 juillet 2011 le tribunal décide d'arrêter les travaux. Il est précisé que de procès en procès les subventions risquent d'être perdues, car elles doivent être utilisées pour les travaux dans un délai de 2 ans.
  Le conseil municipal prend acte du courrier, une nouvelle enquête publique aura lieu du 6 septembre au 6 octobre 2011.
- Lecture d'un courrier du président du souvenir francais ayant pour objet une demande de subvention exceptionnelle pour l'achat d'un deuxième drapeau d'un valeur de 1291,08 euros.
  Drapeau utilisé sur 7 communes ce qui représente environ 170 euros par commune. Le président précise dans son courrier que depuis 10 ans il n'a été jamais demandé de subvention.
  Pour : 17
  Abstentions : 6

Conseil du 27 juillet 2011

➲ Mise à disposition de 2 classes maternelles à l'école Diwan pour une période d'un an

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accède à la demande de Diwan pour la location de 2 classes dans l'ancienne école maternelle pour une période d'un an (le loyer sera fixé au conseil municipal suivant)

- Pour : 13

NICOLAS Jean, MORVAN Jean-Pierre, MAZEAS Jacques, EGAULT Gervais, LE BOZEC François, VERDIER Nathalie, BACUS Marc, MICHEL Nicole, GOIFFON Christian, MADEC Laurent,GUEZENNEC Thierry, VIARD Danielle (+ procuration BENIS Philippe).

- Contre : 7

BOUVIER Christiane (+ procuration CALVEZ Catherine), GUILLERM Sylvie (+ procuration FABRE Jean-Marc), MELIN Agnès (+ procuration LANDAIS David), VAISSIE Pierre

Conseil du 7 octobre 2011

➲ Dossier de sécurisation routière

Monsieur le Maire propose la présentation de l'état du dossier de sécurisation par le représentant de AT ouest au conseil municipal.

➲ Rapport d'activité 2010 LTA

L'examen de ce rapport est reporté au prochain conseil.

➲ Modification du PLU

Monsieur le Maire donne connaissance du dossier de modification du PLU revu suite aux remarques de la commission d'urbanisme pour l'urbanisation de la zone 5Mas du Poulajou, à la modification du document graphique et du règlement d'urbanisme concernant les conditions d'accès à la zone 13NAr(2°). Après lecture des alinéas concernant ces deux zones, le Conseil Municipal décide que l'article 6 doit être règlementé et que les constructions pourront être édifiées en limite de propriété ou en retrait.

➲ Loyer de l'école DIWAN

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé lors du conseil municipal du 27 juillet que le loyer du préfabriqué loué à Diwan devait être fixé. Après débat, ce loyer est fixé à 500 € mensuels.

500 € : 8 voix
550 € : 3 voix
600 € : 3 voix
800 € : 3 voix
Abstention : 6 voix

➲ Avenant aux travaux

Monsieur le Maire rappelle que des travaux supplémentaires ont dus être faits pour la nouvelle école maternelle nécessitant des avenants : murets béton avec habillage pierre 3 968.21 € TTC (Eiffage), espaces verts – 252.71 € TTC (Bourgeois Pichard) et parkings aux abords de l'école 18 923.83 € TTC (Bourgeois Pichard). Le conseil municipal autorise la signature de ces avenants.

➲ Tribunal Administratif

Monsieur le Maire rappelle que M. et Mme Péran ont saisi le Tribunal Administratif contre la commune au sujet d'un permis de construire octroyé à leurs voisins la LCI La Mare aux Ormes et sollicité le tribunal d'ordonner le retrait de ce permis de construire. Le conseil municipal prend acte que ce même permis ayant été retiré par monsieur le Maire, le Tribunal a cependant décidé de condamner la commune à verser 800 € à M. et Mme Péran au titre de frais irrépétibles.

➲ Questions diverses

- Lecture est faite pour information d'un courrier du Conseil Local de FCPE de Louannec. D. Landais annonce alors qu'il quitte la commission Affaires scolaires mais reste à la Caisse des écoles. L. Madec quitte la commission urbanisme et prend la place quittée par D. Landais.
- Une journée "portes ouvertes à l'école maternelle" est prévue le 5 novembre de 10h à 17h.
- J.P. Morvan propose les horaires d'éclairage public suivants : 6H30/21H30 en agglomération, 7H/21H en périphérie ainsi qu'un allumage prolongé au foyer jusque 22H30 selon occupation, 23H30 au Centre de Loisirs le vendredi et 22H30 en semaine.
- C. Bouvier expose que le lotissement Landois, ne comportant que trois lots, n'aura pas de nom de rue, mais que la commission urbanisme a proposé les numérotations 11bis, 11ter et 11quater. Le futur lotissement en zone 13 NAr portera le nom de Résidence du Stivel. Le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité.
- La réflexion sur l'agrémentation du rond-point de Nantouar se poursuit.
- Monsieur le maire a reçu un dossier de projet de création d'une Maison Maternelle par trois personnes extérieures à Louannec sollicitant des aides publiques. Après consultation, le conseil est défavorable à ce projet, faute de garanties suffisantes.
- Il est envisagé l'acquisition d'un terrain appartenant à la famille Millet Georget en vue de créer un arrêt de bus scolaire au carrefour Croajou-Mézennec.

Tarifs communaux 2012

QUOTIENT FAMILIAL		
		8925,00

RESTAURANT SCOLAIRE		
Repas élève	Elève de Louannec : tarif normal	2,96
	Elève de Louannec : Tarif réduit (QF)	2,23
	Elève hors Louannec : tarif normal	4,39
	Elève hors Louannec : Tarif réduit (QF)	3,69
Repas professeur ou parents		5,40

GARDERIE MUNICIPALE		
Forfait Mensuel : Matin **et** Soir	de Louannec : tarif normal	32,85
	de Louannec : tarif réduit (QF)	27,59
	hors Louannec : tarif normal	52,56
	hors Louannec : tarif réduit (QF)	44,14
Forfait Mensuel : Matin **ou** Soir	de Louannec : tarif normal	26,10
	de Louannec : tarif réduit (QF)	22,02
	hors Louannec : tarif normal	41,75
	hors Louannec : tarif réduit (QF)	35,23
Tarif occasionnel : Matin ou Soir	de Louannec : tarif normal	2,80
	de Louannec : tarif réduit (QF)	2,34
	hors Louannec : tarif normal	4,48
	hors Louannec : tarif réduit (QF)	3,74

CIMETIERE		
Vente Caveaux		
Vente Caveautin (Cav'Urne˜½ caveau)		276,02
Vente Caveau 2 cases		956,87
Vente Caveau 3 cases		1150,08
Locations-Concession		
Location Colombarium 1 case (3 urnes)	5 ans	220,82
	10 ans	441,63
	15 ans	579,65
	20 ans	717,65
	30 ans	993,67
Concession **2m²** (Caveaux)	15 ans	65,69
	20 ans	84,46
	30 ans	122,01
	50 ans	187,70
Concession **1m²** (Caveautins)	15 ans	32,85
	20 ans	42,23
	30 ans	61,00
	50 ans	93,84
Prestations		
Creusement de fosse	Creusement normal	92,91
	Surcreusement	122,01
Ouverture	Caveau	54,44
	Caveautin	27,21
	Case Colombarium	19,69
Inhumation-Exhumation		54,44

TAXE D'ASSAINISSEMENT	
Abonnement forfait	0,00
Mètre cube	0,00
Taxe de raccordement	0,00
Dépôt zone de remblais ou déchèterie : le m^3	10,44

DROIT DE PLACE (Marché) - Le mètre linéaire	
	0,70

FOYER		
Salle 1		287,17
Salle 2		200,83
Salle 2 en durée courte		76,95
Salles 1 et 2		366,94
Salle 4		18,77
Cuisine		76,95
Vaisselle et Couverts (pour 50 personnes)		29,09
Scène et Equipement		191,45
Sonorisation Mobile		38,47
Dépôt de garantie		800,00
Location horaire salle 4 par asso externe		2,92
Chauffage forfait par journée	Salle 1	56,89
	Salle 2	26,54
	Salles 1 et 2	75,85
Majoration	30 % particuliers ou associations extérieurs	
	50 % professionnels de Louannec	
	80 % professionnels extérieurs à la commune	
Jour supplémentaire Jour semaine (du Lun au Ven) pour asso de Louannec	30 % du tarif de base (sauf chauffage)	
Arrhes	20 % du montant de la location	
Forfait location anciennes tables et chaises		15,00

LOCATION CENTRE DE LOISIRS		
Yoga	1 heure	4,22
Gymnastique	1 heure	8,15
Salle Omnisports	1 heure	10,53
Jeton lumière	½ heure	1,10

PUBLICITE DANS LE JOURNAL MUNICIPAL	
1/8 ème	80,00
¼ de page	130,00

PHOTOCOPIE	l'unité	0,30

Tarif horaire travaux en régie - pour associations communales	24,23
Tarif horaire travaux en régie - pour tiers ou hors commune	30,24

HIVERNAGE AU LEN & MOUILLAGES A NANTOUAR		
LEN - Hivernage à partir du 15/09	Sur chaîne mère	75,90
	Sur le Kin	37,90
Mouillage à Nantouar		92,30

LOCATION PODIUM	
Location	110,00
Transport (par heure)	70,00

Tarifs Camping et Ecole de voile :
à consulter en mairie ou sur le site internet de la commune

Le cimetière

Le cimetière de Louannec au Tossen, est composé de concessions d'une durée possible de 15 ans, 30 ans et 50 ans.

Il existe des caveaux 2 places, des caveaux 3 places, des cav'urnes (pour pouvoir y mettre des urnes cinéraires) ainsi que des cases de columbarium. Les cendres peuvent être dispersées gratuitement au jardin du souvenir.

Aucune inhumation, exhumation ou dispersion de cendres ne peut se faire sans l'autorisation de la mairie.

columbarium

Jardin du souvenir

ÉCOLE MATERNELLE

Esquisse septembre 2009

Sept. 08:
Montage du projet école maternelle par une phase de programmation avec un comité de pilotage et un groupe de travail constitué d'élus, de parents d'élèves, d'enseignantes et des représentants de l'éducation nationale et du personnel communal.

Fév. 09:
Fin de la phase programmation avec la fourniture du cahier des charges.
Consultation maitrise d'œuvre.

Juin. 09:
Etudes et conception par le cabinet d'architecture FAUQUERT.

Janv. 10:
Dépôt du permis de construire auprès des services concernés.

Eté. 10:
Début des travaux.

Eté. 11:
Commission de Sécurité et réception des travaux.
Aménagement intérieur des locaux.

Sept. 11:
Rentrée scolaire dans la nouvelle école maternelle.

790 m² pour l'enseignement
325 m² pour la restauration
1000 m² d'espaces extérieurs

Bâtiment Haute Performance Energétique (HPE 2005)

4 classes
2 dortoirs
1 salle de motricité
1 salle audiovisuelle
1 bureau direction
1 salle enseignants
1 réfectoire
2 offices
4 sanitaires
1 vestiaire
3 locaux de rangement
3 locaux techniques
1 préau
1 abri vélo extérieur
1 cour de récréation

Réalisation septembre 2011

ETUDES/TRAVAUX - EQUIPEMENTS

Etudes et suivi des travaux :

L'œuvre du cabinet d'architecture FAUQUERT A l'aide des bureaux d'étude BATICONSULT, SOFRESID, VERITAS et ARMOR INGENIERIE			218 697 €

Travaux :

Terrassement - VRD - Extérieurs	LOT 1	BOURGEOIS PICHARD	180 256 €
Gros-Œuvre - Ravalement	LOT 2	EIFFAGE	328 160 €
Charpente bois - Bardages	LOT 3	GROLEAU	126 876 €
Etanchéité - Couverture	LOT 4	TECHNIC ETANCHEITE	123 540 €
Menuiseries ext. ALU - Serrurerie	LOT 5	RAUB	135 148 €
Menuiseries Intérieures	LOT 6	LE COUILLARD	108 661 €
Cloisons - Isolation	LOT 7	CARN	55 312 €
Plafonds suspendus	LOT 8	MANIVEL	39 525 €
Revêtements de sols	LOT 9	CRA	106 591 €
Peinture - Revêtements murs	LOT 10	SOLEMUR	28 769 €
Plomberie - Chauffage - Ventilation	LOT 11	SEPCA	154 339 €
Electricité	LOT 12	SPIE	105 851 €
	1%	Artistique	14 347 €
		Total Travaux:	1 507 375 €

Total Etudes & Travaux:	1 726 072 €
Aménagements Int./Ext. - Equipements:	224 745 €
TOTAL:	1 950 817 €

FINANCEMENT

Subventions

CONSEIL GENERAL	100 000 €	5,1%
ETAT - DGE	143 000 €	7,3%
REGION	100 000 €	5,1%
LANNION TREGOR AGGLOMERATION (LTA)	30 000 €	1,5%
EcoFAUR	4 000 €	0,2%
Total Subventions:	377 000 €	19,3%

Participations

COMMUNE DE LOUANNEC	1 573 817 €	80,7%

AMENAGEMENTS ACCES

ETUDES/TRAVAUX

Etudes et suivi des travaux	11 640 €
Travaux BOURGEOIS PICHARD	129 232 €
Travaux SDE (Eclairage)	17 950 €
TOTAL Etudes/Travaux:	158 822 €

FINANCEMENT

Etat	43 607 €	27,5%
Commune de LOUANNEC	115 215 €	72,5%

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La rentrée s'est bien passée : 158 élèves ont franchi le portail de l'école élémentaire, impatients de connaître leur classe et leur nouvelle maîtresse. Les enfants et enseignants se sont retrouvés avec joie et bonne humeur, sans oublier la nouvelle directrice qui prenait ses fonctions avec un peu d'émotion !

Les élèves sont répartis en 6 classes : CP avec Mme Ruellan ou Mme Jeanne le lundi, CE1 avec Mme Barach, CP/ CE2 avec Mme Quemper , CE2 avec Mme Daloz ou Mme Tanguy, CM1 Mme Jestin ou Mme Jeanne et enfin les CM2 avec Mme Guillou ou Mme Tanguy le vendredi.

Dès la rentrée, les projets mis en place fin juin ont vite démarré. Chaque classe détermine ses propres projets. D'autres viendront se rajouter en fonction des opportunités du moment. Des projets communs à toutes les classes seront finalisés dans l'année, permettant de nombreux échanges entre collègues et contribuant à la bonne dynamique de l'école.

Présentation des projets retenus par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

- CP : la traditionnelle pêche à pied par grande marée qui connaît toujours autant de succès, et mise en place de l'aquarium.
  un projet danse avec l'école de Trestel en partenariat avec un artiste.
- CE1, CE2, CP / CE projet de découverte de la forêt en hiver et en été à la Chapelle Neuve sur deux journées.
  Un spectacle au Carré Magique « la fanfarerie nationale », spectacle cirque et fanfare.
- CM1 : les élèves ont eu un stage de voile durant 4 jours sur le Lenn.
- CM2 : les élèves ont bénéficié de 6 séances d'initiation kayak au Centre Nautique de Lannion avec passage au stade d'eau vive.
  Un spectacle au Carré Magique : « 2084, un futur plein d'avenir » (marionnettes).

Des projets collectifs sont reconduits comme la piscine pour les CP et CE1 chaque mardi jusqu'au 5 décembre, puis ce sera le tour des élèves des CE2 et CP / CE2 de s'y rendre du 6 janvier au 23 mars 2012

Une critique littéraire, le prix des Incorruptibles, a été lancée dans toutes les classes.

Un projet musique de création, chants sera mené dès novembre avec la complicité d'une intervenante. Un spectacle sera présenté aux parents à l'issue de ce travail, le mardi 8 février 2012 à la salle du foyer.

Notre fest deiz traditionnel réunira les enfants de l'école le vendredi 6 avril 2012.

« Toutes voiles dehors » du 18 au 29 juin 2012 pour tous les CM1 et CM2

Je n'oublie pas le spectacle de Noël offert par la LTA (Lannion Trégor Agglomération) financé par la mairie : un spectacle de mime, danse et musique " Traverse " au Carré Magique le jeudi 15 décembre.

Je ne terminerai pas cet article sans remercier nos partenaires financiers tels que la mairie et le CAEL (comité d'animation des écoles de LOUANNEC) qui nous permettent de réaliser tous ces projets. J'y ajouterai aussi les parents d'élèves qui prennent de leur temps pour nous accompagner dans les différentes sorties scolaires.

Je souhaite à tous une bonne année scolaire.

Marie-Paule GUILLOU

DÉPART EN RETRAITE DE CHRISTIANE MALACARNE, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Christiane Malacarne obtient son concours pour l'école normale en seconde et entre, après le Bac obtenu au lycée de Fécamp, à l'école normale de Rouen où elle obtient le droit d'enseigner en 1976.

Après différentes affectations hors de France (Louisiane) et en France, elle arrive en Bretagne d'abord à Trégueux ensuite au Haut Corlay. A la rentrée de septembre 1990, elle s'occupe des élèves de CP de l'école de Louannec.

C'est en 1992 qu'elle prend en charge les élèves de CM1. Une classe qu'elle ne quittera plus jusqu'à son départ. De 1992 à 1993 elle participe, comme les autres enseignants, à la grande rénovation de l'école primaire, tout en faisant un enseignement de qualité, malgré les désagréments des travaux.

En septembre 1999, elle obtient le poste de direction de l'école de Louannec qu'elle ne quittera plus jusqu'à son départ en Juin 2011.

Pendant les 21 ans passés dans les locaux de l'école élémentaire de Louannec, Christiane Malacarne a su, par son implication au quotidien, préserver l'équilibre entre l'école, les parents et la municipalité pour le bien des enfants.

Gervais EGAULT

ÇA DÉMÉNAGE AU CENTRE DE LOISIRS DE LOUANNEC

Le centre de loisirs du CIDS est entré dans de nouveaux locaux : ceux de l'ancienne école maternelle de LOUANNEC.

L'équipe d'animation a pu s'installer pour les vacances de la Toussaint : 3 grandes salles séparées, un dortoir et une cour fermée ! TOUT LE MONDE EST ENCHANTE.

Les « marsupiots », c'est-à-dire les enfants âgés de 3 et 4 ans ont une salle qui leur est dédiée : un espace livres, un autre pour les jouets, des tables pour le bricolage, peinture, collage/découpage. Bien entendu, ils peuvent aussi venir dans les salles des plus grands sur les créneaux communs.

Cet été, le centre a accueilli 237 enfants dont 119 louannécains soit la moitié. Nous accueillons de quatre-vingt enfants en juillet à une cinquantaine en août. Pour la première fois, le centre est resté ouvert une semaine supplémentaire en août : les effectifs sont remontés !

Fiona lors d'un moment lecture avec les marsupiots.

Deux stages de voile sur le Lenn ont été proposés aux enfants du centre : l'un début juillet et l'autre fin août ; une formule qui a plu puisque 18 enfants s'y sont inscrits, certains y sont même venus 2 fois ! Cette formule donne la possibilité aux enfants dont les parents travaillent de s'adonner à la voile durant l'été.

Du côté des camps, un stage de sauvetage sportif a eu lieu à TRESTEL : gestes de premiers secours, courses sportives étaient au programme sans oublier la soirée chamalows grillés avec les animateurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

*** les inscriptions :** ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.

Pour cela, remplir un bulletin d'adhésion annuelle. A télécharger sur le site internet de Louannec ou à prendre en mairie.

Ensuite il n'y aura qu'un simple formulaire pour les différentes vacances scolaires.

*** les groupes :**

les marsupiots : 3/4 ans : les activités sont adaptées à leur jeune âge ainsi que le rythme de leur journée (sieste l'après midi)

les furets : 5/7 ans

les girafes :8/12 ans

***les horaires :**

garderie : 8h-9h15 et 17h-18h (la garderie est comprise dans les tarifs)

activités : 9h15-11h45 et 13h30-16h30

repas : 12h

goûter : 16h30 à 17h

*** l'équipe d'animation :**

- Une directrice
- Des animateurs avec le brevet d'animateur ou en stage pratique.
- Taux d'encadrement :
  - marsupiots : 1 animateur pour 6 enfants
  - Furets : 1 pour 10
  - Girafes : 1 pour 12.

De nombreuses activités sportives et manuelles sont proposées aux groupes ; les enfants ont souvent le choix entre plusieurs activités afin qu'ils soient acteurs de leur journée au centre.

*** Les dates d'ouverture du centre :**

du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

Hiver : du lundi 13 au vendredi 24 février

Printemps : du mardi 10 au vendredi 20 avril

Eté : du lundi 9 juillet au vendredi 24 août.

Toussaint 2012 : dates non arrêtées à ce jour

L'ouverture du centre de loisirs le mercredi en période scolaire est à l'étude ; si vous souhaitez participer à l'enquête, vous pouvez demander le questionnaire en mairie de LOUANNEC.

RENSEIGNEMENTS :

Aline SIMON, directrice au 02.96.23.26.16.

Les jeunes sauveteurs avec Olivier, leur professeur.

CAP SPORT

Organisé par le CIDS, le Cap Sport s'adresse aux enfants âgés de 4 à 11 ans. Des stages d'initiation sportives et culturelles leur sont proposés : soit le mercredi matin de l'année scolaire soit pendant les petites vacances scolaires.

Cette année, 55 jeunes louannécains se sont inscrits au cap sport le mercredi.

Pour les 4 et 5 ans : éveil gymnique, jeux de balles, jeux athlétiques et mini-tennis sont à découvrir.

Du côté des 6-11 ans : le cycle basket vient de se terminer ; s'en suivent le tir à l'arc, l'aïkido et pour finir l'initiation à la voile. De quoi se trouver une passion sportive peut être…

Pendant les vacances, des stages sur plusieurs jours sont programmés. Au printemps le surf, à Perros a énormément plu comme l'indétrônable « poterie » avec Chrystelle ou les stages d'équitation à la ferme du Syet pour les grands comme pour les petits.

les 4-5 ans en éveil gymnique

Les programmes des vacances sont donnés par le biais des écoles 3 semaines avant celles-ci mais vous pouvez aussi les consulter sur le site www.louannec.com.

Aline SIMON, Directrice du CIDS

LUDOTHEQUE

Les permanences sont assurées par les bénévoles : Nadyne et Catherine. Les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte peuvent venir jouer gratuitement sur place et emprunter 3 jeux pour 15 jours moyennant une adhésion de 20 € par an.

C'est un lieu d'échange et de convivialité.

L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend en jouant.

Chaque mercredi de 10h à 12 h sauf pendant les vacances scolaires.

DYS DE CŒUR

La jeune association Dys de Cœur commence à prendre ses marques ! Son objectif est de réunir toutes les bonnes volontés pour faire connaître les troubles sévères d'apprentissage "dits scolaires", d'apporter des réponses et de créer un réseau d'échange et d'entraide. La réunion du 30 septembre à Louannec proposant un petit film présenté par trois collégiens fut un succès ! Ces trois jeunes ont montré comment ils utilisaient leur ordinateur pour compenser leurs difficultés au cours de leur scolarité. L'association propose des réunions ciblées autour des troubles "dys" (dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, trouble de l'attention, hyperactivité etc...) envers un public réparti en trois groupes.

- jeunes concernés à partir du CM2 : faire émerger les difficultés, trouver des stratégies de contournement, dédramatiser l'échec. Mais surtout ne plus se sentir seul et faire partie d'un groupe.
- tout public : aborder les difficultés, en parler et échanger tant du point de vue des parents que des enseignants.
- groupe de professionnels (rééducateurs et enseignants) : cibler les troubles "dys" et améliorer les réponses pédagogiques .

L'association Dys de Cœur concerne le secteur géographique qui va de Paimpol à Perros-Guirrec en passant par Tréguier et Lannion. L'Association a été sélectionnée pour recevoir un don de la Fondation de la B.PO, le club AIGUILLON INITIATIVES.

Prochaine réunion publique à Tréguier le 2 décembre à 20h30.

Le site internet "Dys de Cœur" est à votre disposition pour tout contact.

L'ECHEC SCOLAIRE N'EST PAS UNE FATALITE, UNISSONS NOS FORCES POUR LE CONTOURNER.

Mais il n'existe pas de baguettes magiques !!!!

BOURSE AUX VETEMENTS DE LOUANNEC

La bourse aux vêtements de Louannec a connu le même succès les samedi et dimanche 15 et 16 octobre.

Depuis quelques années, l'association ouvre également ses portes au public le vendredi après-midi, mais il nous a semblé nécessaire de faire une mise au point concernant cette demi-journée.

L'association ne souhaite pas populariser la vente du vendredi après-midi essentiellement par mesure de sécurité : il y a quelques années, cette ouverture était officielle. L'association s'est alors trouvée en position difficile (voir dangereuse) car les acquéreurs du vendredi après-midi et ceux du samedi se sont déplacés en même temps. Devant cette vague d'acheteurs, les bénévoles submergés ont éprouvé énormément de difficultés à faire face à la situation.

Le but de l'association est d'exposer des vêtements ou objets divers qui sont confiés à la vente pendant UN SEUL week-end.

La journée du dépôt ne suffit pas à ranger correctement tous les articles déposés. Nous avons donc besoin du vendredi pour parfaire l'installation et la mise en place pour la vente.

Nous avons créé un système d'invitations (30 actuellement) pour les personnes à mobilité réduite et les personnes fragiles (futures mamans, personnes âgées). Nous les accueillons en toute sécurité le vendredi à partir de 11h00 dans le calme et loin de la foule. Les bénévoles, tout en continuant le rangement, se chargent de les aider à choisir, à porter leurs achats.

Puisque nous nous sommes mobilisés pour cette mise en place, nous pouvons accueillir les acheteurs potentiels (les fidèles Louannécains, et les autres) au cours de l'après-midi. Soyez sûrs que ce premier après-midi n'est pas réservé aux amis, familles et proches des bénévoles.

Nous invitons les habitants de Louannec qui n'oseraient pas se manifester le vendredi après-midi ou qui éprouvent peut-être la sensation d'être lésés (voire du mécontentement) à la vente du vendredi après-midi. Suivant leur emploi du temps, elles seront toujours les bienvenues pour nous aider à déménager, à installer, à préparer, à vendre, à ranger ...

Nous travaillons d'arrache-pied pour être prêts en temps et en heure. Notre seule volonté est de vendre un maximum d'articles exposés pour la satisfaction de tous. Dès le lundi, nous devons trier et remettre en sacs les invendus qui seront remis à leurs propriétaires.

Mais, surtout n'oubliez pas que c'est du bénévolat (si ce mot ne veut plus dire grand chose pour certains, les autres sont fiers de faire partie de cette grande famille !).

Eliane Chevé
02 96 91 62 08

RENDEZ-VOUS 2012

PRINTEMPS

Dépôt : jeudi 8 mars (de 9h à 16h)
(15 articles max par personne)

Vente : samedi 10 mars (de 9h à 18h)
et dimanche 11 mars (de 14h à 17h)

AUTOMNE

Dépôt : jeudi 18 octobre (de 9h à 16h)
(15 articles max par personne)

Vente : samedi 20 octobre (de 9h à 18h)
et dimanche 21 octobre (de 14h à 17h)

DU NOUVEAU ... DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES À LOUANNEC

Depuis plusieurs années, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) KERGUEN de Louannec, géré par la Mutualité Retraite des Côtes d'Armor, a progressivement spécialisé une de ses deux unités de vie dans l'accueil de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

L'EHPAD KERGUEN est un établissement de proximité qui valorise la qualité de vie de chacun en tenant compte du projet de vie personnalisé de ses résidants qu'il co-construit avec le résidant lui-même, sa famille ou son représentant légal, l'équipe pluridisciplinaire.

Un EHPAD de 44 places offrant deux unités : l'unité primevère et l'unité Myosotis

En 2009, aux côtés de l'unité Primevère accueillant 21 personnes âgées dépendantes, l'EHPAD KERGUEN ouvre sa 2ème unité de 23 résidants. L'unité Myosotis accueille des personnes âgées dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

L'équipe régulièrement formée est une équipe pluridisciplinaire. Agents et aides soignants de jour et de nuit, infirmières, animatrice, psychologue, psychomotricien accompagnent les résidants de l'EHPAD dans leur quotidien. Cette équipe, sous la responsabilité de Mme Catherine Le Moan, responsable de l'EHPAD, est coordonnée médicalement par une infirmière coordinatrice et deux médecins coordonnateurs.

Depuis l'extension de l'EHPAD en 2009 les services de lingerie et de restauration sont mutualisés avec l'EHPAD de Trélévern.

Une secrétaire est aussi venue renforcée la présence administrative sur le site.

Un accueil de jour de 6 places

Depuis le 1er juillet 2011, l'EHPAD KERGUEN bénéficie de 3 places d'accueil de jour supplémentaires portant sa capacité d'accueil à 6 places. Cet accueil de jour fonctionne tous les jours du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 10 heures à 17 heures. Il accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Une priorité d'accueil est donnée aux résidants domiciliés sur les communes de Louannec, de Saint-Quay-Perros, Trévou-Tréguignec, Kermaria-Sulard, et Trélévern.

Afin de faciliter les déplacements et répondre aux besoins, Lannion Trégor Agglomération et l'EHPAD Ker Guen vous proposent le service Agglo'Taxi. Il s'agit d'un service de transport à la demande, destiné aux personnes inscrites à l'accueil de jour de l'EHPAD.

L'accueil de jour permet aux personnes accueillies :

- de maintenir ou de recréer du lien social, en sortant de leur isolement,
- de favoriser la stimulation des capacités cognitives,
- de maintenir une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne,
- d'appréhender la vie en collectivité.

L'accueil de jour permet aux aidants :

- de disposer de périodes de répit visant à prévenir des situations d'isolement ou d'épuisement,
- de prolonger le maintien à domicile,
- de se sentir soutenus : grâce au partenariat avec l'association France Alzheimer, des groupes de paroles peuvent être proposés.

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Depuis décembre 2010, l'EHPAD bénéficie d'un PASA de 14 places permettant à des résidants de l'EHPAD de bénéficier de propositions d'activités thérapeutiques adaptées.

Le PASA, mesure inscrite dans le plan Alzheimer 2008-2012, conformément au cahier des charges proposé, propose des activités individuelles ou collectives qui cherchent à répondre aux objectifs suivants:

- maintien, réhabilitation des capacités fonctionnelles,
- maintien, réhabilitation des fonctions cognitives restantes,
- mobilisation des fonctions sensorielles,
- maintien du lien social des résidants.

Ces différentes activités tiennent compte d'un bilan personnalisé défini en équipe pluridisciplinaire dès l'entrée du résidant dans le PASA.

Une infirmière, une assistante de soins en gérontologie, une psychologue et une psychomotricienne sous la coordination médicale et paramédicale du médecin coordonnateur et de l'infirmière coordinatrice animent ce PASA.

Pour plus d'informations concernant les modalités d'organisation de ces différents services, n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable de l'EHPAD Ker Guen, Mme Catherine Le Moan au 02.96.91.25.55.

COMITÉ D'ANIMATION DE LOUANNEC

Juin : fête de la musique

Le CAL, le bar « le Dockyard », le club de hand ball « Mell Zorn » et le Comité d'Animation des Ecoles ont organisé cette année la Fête de la Musique. Une soirée entièrement gratuite avec, pour la 30ème édition, trois groupes de renom à l'affiche. « Bob et Flanagan » avec la guitare en bandouilière et le sourire aux lèvres ont débuté la soirée suivis de « La bleue Guitare », un groupe de blues rock composé de six musiciens, pour terminer par du rock brut avec « Borgo ».

Le comité d'animation remercie tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette fête.

Juillet : Fest-noz

Place de la mairie, le 6 juillet, eut lieu un Fest-noz gratuit sur parquet. Le temps clément de cette soirée a permis à un public nombreux de s'adonner à la danse bretonne. Trois groupes se sont relayés toute la soirée, « Breizh Storming », « Thierry et Bruno », et « An Trot ». « La gavotte Louannécaine » a participé à l'élaboration de cette festivité

Septembre : Le forum.

Le 3 septembre les associations ont dévoilé leurs activités 2011-2012 dans la salle des fêtes.

Assemblée générale ordinaire du Comité d'Animation de Louannec

Les associations de la commune étaient invitées, le mardi 22 novembre, à l'assemblée générale du comité d'animation de Louannec (CAL).

En investissement 2011, le comité a acheté des tee shirts à l'ensemble du personnel du camping (2 par personne). Un trophée et des coupes ont également été offertes lors du tournoi de tennis de Louannec au mois d'août.

Le CAL vous informe que du matériel est mis en location toute l'année : tentes, barbecue, tables avec bancs, percolateur, friteuse, etc.

Rappel : pour une bonne gestion de la salle des fêtes, il est demandé aux associations de retenir en mairie les dates de leurs prochaines festivités (bal, loto, repas, etc..)

Le bureau a été reconduit :

Président : Christian Goiffon ;
Trésorier : Michel Salmon ;
Trésorière adjointe et logistique : Nelly Fabre ;
Secrétaire et technique : Éric Renaud.

Festivités de l'année 2012 (dates, où le CAL est partenaire ou initiateur)

17 et 18 mars	Théâtre « Les Louannigous »	CAL
23 et 24 mars	Théâtre « Les Louannigous »	CAL
10-11 mars	Bourse aux vêtements /Printemps-été	
Avril	Vide grenier	CAL
21 juin	Fête de la musique	CAL
Juillet	Fest-Noz	CAL
8 septembre	Forum des associations	CAL
20-21 octobre	Bourse aux vêtements Automne-hiver	

Christian GOIFFON

Le bureau, de gauche à droite : Éric Renaud, Christian Goiffon, Michel Salmon

ATELIERS ET CHEMINS

Gisèle et Annie vous accueillent au foyer le mardi après-midi pour la couture et le mercredi matin pour le tricot
En couture : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.....
En tricot : tous les modèles, de la layette à la femme et à l'homme

Renseignements :
pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05
pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

DIWAN

Du théâtre en breton pour Noël

L'école Diwan de Louannec scolarise désormais 34 enfants, de deux ans au CM2. Le 13 décembre, au Foyer, ils ont présenté un spectacle de Noël à leurs familles. Les élèves de maternelle, conduits par Ivona Connan et Muriel Bouget ont dansé et chanté en breton. La classe de primaire, menée par Dewi Siberil a donné une pièce de théâtre, « Manifestadeg al loened », écrite par Jean-Mai Salmon.

« Les enfants s'amusent quand ils jouent le rôle d'un personnage ou d'un animal, explique leur maître. Ils peuvent faire des choses qu'ils n'ont pas le droit de faire d'habitude, ils chahutent. Le théâtre est aussi une occasion de travailler sur la prononciation d'un texte écrit et sur l'accent trégorrois. »

Élève de CP, Anna a interprété un canard. « J'ai bien aimé faire la manifestation des animaux car on tape des pieds. En fait, on s'est fâché contre les hommes car ils parlent mal des animaux. Alors on en a marre. Ils disent 'lous evel ur porc'hell', 'pennek evel un azen' ou 'drouk evel ur c'hi'. Ils disent aussi 'sot evel ur yar' alors que les poules ne sont pas bêtes et qu'elles offrent des œufs. Même en français, quand on dit une 'poule mouillée', ce n'est pas gentil de dire cela à une poule. »

Dans cette pièce, les animaux se rebellent contre le mépris que leur réservent les hommes : la saleté du cochon (ar porc'hell), l'entêtement de l'âne (an azen), la méchanceté du chien (ar c'hi) ou la bêtise de la poule (ar yar). « La pièce parle de respect de l'autre et de la nécessité de trouver un arrangement qui convienne à tous, » complète Dewi Siberil. Ce qui ne manque pas d'arriver au terme du spectacle. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, on imagine déjà la relève, d'ici quelques années, pour le groupe de théâtre en breton des Louannigous.

Contact : Dewi Siberil, directeur, 02 96 91 01 34 ou Koulman Mathieu, président, 02 96 91 19 64.

Gouelioù Diwan, les fêtes de Diwan !

Pour financer l'école, Diwan organise de nombreuses fêtes. La prochaine aura lieu le 27 janvier au Foyer à l'occasion de la sortie du livre « Histoire de la Bretagne pour tous » qui sera distribué par l'Éducation Nationale et le Conseil Régional à tous les élèves de classe de seconde. Au programme : conférence, combat d'épées, fest-noz et kig ha fars.

ARAL

NOTRE OBJECTIF

Créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié, accueillir les nouveaux retraités en proposant :

Nos activités hebdomadaires (hors vacances scolaires)

- Marche (lundi et vendredi après-midi)
- Informatique (mardi matin)
- Belote et scrabble (vendredi après-midi)

Activités prévues en 2012

- Repas animés
- Sorties (une journée ou ½ journée avec découverte du patrimoine local)
- Loto
- Voyage d'une semaine en octobre à l'étranger (bassin méditerranéen)

En novembre 2011 notre association compte 243 adhérents.

Date à retenir : le jeudi 12 janvier 2012 – Assemblée Générale avec dégustation de la traditionnelle galette.

Carmen LAIZET et Anne-Françoise CHANTEAU

Permanence (sauf vacances scolaires) : 2 fois par mois, le mardi de 14 h à 16 h, salle verte de la mairie.

Contacts :

02 96 91 06 61 – 02 96 91 03 90 – 02 96 23 05 37

arall@live.fr

Escapade à Dinan, le 20 septembre 2011

THÉÂTRE AVEC LES LOUANNIGOUS

En septembre les acteurs ont repris le chemin des planches pour les répétitions tous les mardis et tous les jeudis afin de présenter **au mois de mars prochain** une pièce de Ray Coonay « Panique au Plazza »

L'intrigue : Quand un ministre marié se retrouve en galante compagnie et en totale illégitimité, avec un cadavre sur les bras. Un vent de panique commence à souffler dans l'ambiance feutrée de l'Hôtel Plazza.

Les dates retenues : samedi 17 et dimanche 18 mars, vendredi 23 et samedi 24 mars 2012.

La troupe des Louannigous est invitée à se produire le samedi 31 mars à Loguivy de la Mer par la Troupe du Grenier.

Jean Marc FABRE

Pièce jouée en mars 2010

CLUB DE TAROT

Le jeu de tarot attire de plus en plus de joueurs. Actuellement, le club compte 60 adhérents.

Ce qui passionne surtout les joueurs chevronnés, ce sont les tournois internes qui se déroulent le lundi.

Tournois traditionnels : avec les aléas que comportent les distributions des cartes, là, tout un chacun peut avoir un peu de chance...

Tournois en donnes duplicatées : ces tournois représentent réellement le tarot de compétition. En effet, les mêmes donnes sont jouées par l'ensemble des joueurs. Les résultats sont établis par comparaison, en fonction des scores obtenus.

Les parties amicales sont moins passionnées le mercredi, mais permettent aux joueurs aguerris de se perfectionner et de jouer dans une décontraction totale.

Vous aimez jouer ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Renseignements : Président : Bernard Prigent (Tél 02 96 23 95 72)
Secrétaire : Liliane Polin (Tél 02 96 91 15 80)

LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE

La saison de danses 2010-2011 s'est terminée le 15 Juin après un contrat bien rempli grâce aux 48 adhérents, aux membres du bureau et à nos professeurs qui nous auront appris dans un emploi du temps bien organisé une soixantaine de danses de toutes les régions de Bretagne, dans une ambiance très chaleureuse.

Nous avons organisé le mercredi 15 Décembre un repas dansant (chacun apporte un petit quelque chose). Nous étions 70 participants, une partie des adhérents et leurs conjoints. Cette année les anciens adhérents étaient conviés. Grâce aux bons plats, aux bombardes et à l'accordéon, nous avons passé une soirée très conviviale. Nous avons remis le couvert le 4 Juin pour réviser et clôturer les 29 cours de cette année si rapidement passée.

Le 12 Janvier nous avons tiré les rois. Le 22 Janvier le Fest Noz a eu un franc succès, malgré le nombre d'entrées un peu insuffisant, mais l'association régie par la loi de 1901 n'a pas pour but de gagner de l'argent, (Merci à la mairie qui nous a octroyée une subvention bienvenue)

La saison 2011-2012 a bien démarré. Nous atteignons un quota de 46 adhérents, sans modifier nos tarifs. Nous persistons et ***réorganisons un Fest Noz le 21 janvier 2012 à 21 heures au foyer de Louannec :***

Au plateau :

Le Groupe :	**Ar Lapouzed noz**
Les chanteurs :	**Suignard et Bredan Core**
Les sonneurs :	**Thierry et Bruno**

Un grand merci à Anne-Marie et Gilles nos professeurs, qui contribuent à l'apprentissage traditionnel et familial des danses Bretonnes au sein de :

« La Gavotte Louannécaine »

Contact pour inscriptions et renseignements :
DENNIEL Bernard
Tél : 02.96.91/17/35 ou 06.11.60.49.25
Courriel :denniel.bfy@orange.fr
http://site.voila.fr:gavottelouannecaine

Le bureau

DANSE PASSION

L'Association « Danse Passion » est née en 1996 et comptait à cette époque 13 adhérents. Elle a fêté en 2011 ses quinze années d'existence, marquées par une progression constante du nombre de danseurs.

En effet, pour cette nouvelle saison, 11 nouveaux couples se sont inscrits. Le club compte maintenant 114 adhérents répartis en cinq niveaux : chaque lundi à 20h pour les débutants, les secondes années à 20h45, les intermédiaires 1 à 21h30 et chaque jeudi à 20h pour les intermédiaires 2 et les confirmés à 20h45.

Club dynamique et convivial, Danse Passion a essentiellement pour objectif de permettre aux amateurs de danses de salon de pratiquer leur passion dans une ambiance chaleureuse et sans esprit de compétition. Si la danse peut être considérée comme un agréable passe-temps, elle est également pour le corps un excellent exercice tonique et un moyen sympathique d'entretenir sa mémoire.

Les cours collectifs sont dispensés avec rigueur et bonne humeur par Jocelyne et Christian BRIAND.

Vous n'avez jamais dansé et vous en avez très envie, vous avez déjà pratiqué, vous aimez la musique et vous voulez bouger, vous appréciez le rock, la valse, le tango, le paso-doble, le cha-cha ?

Alors nous vous invitons à nous rejoindre, lors de la prochaine saison, en septembre 2011.

L'association organise également des soirées dansantes pour ses adhérents : la première a eu lieu le vendredi 26 novembre, les autres sont prévues le samedi 15 janvier 2012, le vendredi 15 avril 2012 et la soirée de clôture a été fixée au samedi 11 juin 2012.

Lors de la dernière Assemblée Générale, en juin dernier, un nouveau bureau a été constitué :

Président : Francis DOREE
Vice-présidente : Hélène RENAUD
Secrétaire : Françoise MORIN
Trésorière : Isabelle PEZRON
Secrétaire-Adjointe : Marie-Jo GUYOMARD
Trésorier-Adjoint : Jean-Yves PERON
Membres : Jocelyne et Christian BRIAND, Marie-Louise LE DISSEZ, Bruno RAVALLEC, Marc PHILIPPE.

Contacts : danse-passion@wanadoo.fr
Site Internet : http://perso.orange.fr/dansepassion

L'association Danse Passion a fêté ses 15 ans le samedi 19 novembre 2011

ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens combattants LOUANNEC-KERMARIA-TRELEVERN ont rendu visite à leurs amis de Montgermont le 11 septembre 2011.

Dés 8H du matin, un car complet a quitté Louannec pour se rendre en Ille et Vilaine. Comme toujours, un accueil chaleureux leur a été réservé. Après un bon déjeuner, tout le monde a participé aux jeux et activités proposés : boules, palets, concours de belotte …. Le soir, un buffet froid a clos cette belle journée de joyeuses retrouvailles. Puis chacun à quitté les autres avec beaucoup de regrets mais en espérant se retrouver aussi nombreux dans deux ans, cette fois, à Louannec. Cette longue amitié entre les deux associations dure depuis 1976 et les liens restent toujours aussi forts.

TENNIS CLUB DE LOUANNEC

La vie d'un club de tennis n'est pas toujours un long fleuve tranquille et le TC Louannec a connu un début de saison mouvementé. Lors de l'assemblée générale fin septembre, il a fallu faire face à la défection inattendue d'un enseignant et à la démission pour raisons professionnelles de la présidente, Tiphaine Labrot. Après un moment d'incertitude, David Landais a accepté de prendre les rênes d'une association qui, par ailleurs, fait montre d'une très belle santé, à la fois financière et sportive.

Les inscriptions pour 2011-2012 ont confirmé les effectifs à hauteur d'une centaine d'adhérents. L'école de tennis compte quinze groupes. Les cours sont dispensés chaque semaine par Georges Paysant, professeur brevet d'Etat, et les animateurs Christophe Plaza, Antoine Bellec et Claude-Ollivier Person. Grâce à la commune, Aline Simon continue de s'occuper du groupe mini-tennis, les 5-6 ans.

La compétition en championnat départemental senior a repris. L'équipe 1 féminine vise la remontée en D1. L'équipe 2 évolue en D4 et s'affirme. Chez les garçons, l'équipe 1 évolue toujours en D3 et espère aussi la montée, l'équipe 2 évolue en D4 avec plusieurs nouveaux joueurs cette année.

Ces jeunes ont également leur compétition propre, trois équipes étaient engagées l'hiver dernier.

Outre le tournoi d'été, l'année a été riche en animations : deux stages à la Toussaint et à Pâques, à des prix modiques pour les familles, une animation gratuite pour les enfants en juin, sans oublier le côté convivial : chocolats de Noël, galette des rois, barbecue... Autant de rendez-vous renouvelés cette saison, avec peut-être une surprise du côté de Roland-Garros...

Côté infrastructures, le club souhaiterait utiliser les locaux de l'ancienne bibliothèque.

Pour aider le club, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Le bureau :

président, David Landais ;

vice-président, Olivier Sentieys ;

secrétaire, Tiphaine Labrot ;

secrétaire adjointe, Anne-Hélène Guillou ;

trésorier, Philippe Gestin ;

trésorière adjointe, Madeleine Le Flanchec.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les commerçants et artisans louannécains qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Contact : Olivier, au 02.96.23.17.63, Madeleine, au 02.96.23.10.48. Mail : tc.louannec@fft.fr

Philippe GESTIN

BRÈVE :

Sous la houlette d'Olivier Sentieys, juge-arbitre, le tournoi d'été du TCL fin août a confirmé son importance dans le calendrier et la qualité de son accueil. Réservé cette année aux seniors, il a attiré 192 joueurs, locaux et vacanciers. Comme de coutume, la finale s'est déroulée sous le soleil et devant un nombreux public.

TENNIS : LE « CHALLENGE » DE LA COMMUNE DE LOUANNEC

Le tournoi du Tennis Club de Louannec existe depuis 1981. Créé par Marcel Guéziec, le premier président du club, il a été doté dès l'origine d'un magnifique challenge « Ville de LOUANNEC » attribué au vainqueur (voir photo ci-dessus). Attribué, oui, mais seulement pour une année, car il est remis en jeu l'année suivante, chaque vainqueur voyant son nom apparaître sur le socle du trophée.

Voici ci-dessous la liste des vainqueurs du challenge :

1981: Didier Le Flem
1982: Claude Soubise
1983: Philippe Henry
1984: Laurent Tescari
1985: Christophe Jaussaud
1986: Vincent Plihon
1987: Carmès Ollivier
1988: Vincent Darrort
1989: Vincent Darrort
1990: Jean-Christophe Hervé
1991: Olivier Dieudonné
1992: Yann Lemeur
1993: Philippe de Jaegher
1994 à 1999 : pas de tournoi
2000: Laurent Gabail
2001: Stéphane Tilly
2002 à 2005 : pas de tournoi
2006: Loic Dollo
2007: François-Xavier Le Gaouyat
2008: Stéphane Tilly
2009: François-Xavier Le Gaouyat
2010: François-Xavier Le Gaouyat
2011: François-Xavier Le Gaouyat

Le Tennis Club avait décidé à l'origine de l'attribuer définitivement au joueur qui le gagnerait 3 fois. Ce challenge faisant partie du « patrimoine » du club, l'attribution définitive a été modifiée, en précisant que l'attribution définitive irait au joueur qui le gagnerait 3 fois consécutives, une façon de fidéliser le vainqueur (et d'avoir plus de chances de le conserver !).

Et ceci est arrivé en 2011. François-Xavier Le Gaouyat, joueur de tennis du club voisin de Perros, a réussi. Il a gagné en finale contre Stéphane Tilly, joueur de Lannion et autre fidèle du tournoi. A eux deux, ils ont gagné 6 fois le tournoi de Louannec : 4 fois pour François-Xavier et 2 fois pour Stéphane. Merci à eux pour l'excellent spectacle qu'ils nous ont offert cette année lors de la finale. Et le challenge est parti définitivement à Perros, le club le regrette, bien sûr, mais il est entre de très bonnes mains, et la Commune se fera un plaisir de le remplacer en 2012.

Olivier SENTIEYS – Jean-Pierre MORVAN

Stéphane Tilly (à gauche), finaliste, et François-Xavier Le Gaouyat, le vainqueur.

BABY BALL

Ils courent, ils courent… mais, après quoi ?....les ballons, bien entendu !

Il faut les voir tous les samedis matin, les jeunes pousses de Baby ball (20 enfants âgés de 4 à 6 ans) courir, sauter, shooter, lancer, viser, dribbler…et c'est avec sérieux qu'ils jouent : pas question de faire semblant ! Et quand arrive l'heure de la pause goûter, c'est avec appétit qu'ils croquent leur gâteau…là non plus, pas question de faire semblant ! Et bientôt, pour montrer tout ce qu'ils ont appris, les enfants donneront rendez- vous à leurs parents sur le terrain : les enfants seront prêts…les parents n'ont qu'à bien se tenir !

Aurélie BEAUVILLAIN

USPL : 2002-2012 LES DIX ANS DE LA FUSION

L'US Perros Louannec fêtera cette saison ses 10 ans. Pour célébrer cet anniversaire, le club vous propose 3 manifestations :

- une exposition à Louannec du 16 au 21 avril 2012
- une exposition à Perros-Guirec du 28 avril au 1er mai 2012
- un rassemblement au stade Yves Le Jannou le 19 mai 2012

Afin de préparer les expositions, nous faisons appel aux souvenirs de chacun.

Que vous soyez des aficionados inconditionnels de Louannec Sport, d'irréductibles fans de l'U.S Perros-Guirec ou encore de fervents supporters de l'USPL, nous vous invitons, tous ensemble, à ouvrir vos cartons, à fouiller dans vos photos, articles de presse, trophées, maillots ou ballons souvenir et vous remercions de bien vouloir nous prêter pour quelques jours vos précieux trésors.

Vous pouvez nous les confier, le temps des expositions ou nous permettre de scanner vos clichés ou documents papiers.

Merci de vous faire connaître auprès des membres du club que vous rencontrez, par mail ou par téléphone.

Sébastien LE DROUGMAGUET

« Cé Ki Kon Nai » !!

Si vous reconnaissez les joueurs de Louannec Sport présents sur cette photo (Noms et Prénoms bien orthographiés), envoyez-nous par mail ou par courrier vos réponses aux adresses indiquées à la fin de l'article.

Un bon d'achat de 70 € sera offert à l'heureux gagnant.

Notez les noms et prénoms des joueurs en indiquant le numéro présent sur leur maillot et laissez-nous vos coordonnées (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone).

Pour départager les gagnants, répondez à ces 2 questions subsidiaires :

1) Lors de quelle saison Jean-Yves Brient a-t-il fini meilleur buteur de DSR ?

2) A quel âge René Rolland a-t-il disputé son dernier match en équipe fanion ?

Réponses sur papier libre à
US Perros-Louannec - BP 48 22700 Perros-Guirec
ou bien par Email : uspl@wanadoo.fr
Site Web : http://monclub.net/usperros-louannec

DU NOUVEAU CHEZ LES AÏKIDOKAS DE LOUANNEC

Pour les enfants :

Excellent pour le développement harmonieux des enfants (latéralité, équilibre, souplesse, concentration,) l'Aïkido est une voie dans laquelle les enfants s'impliquent volontiers grâce à la très grande variété des techniques ainsi qu'à la multitude des formes et des moyens mis en œuvre (sabre en bois, bâton etc.) qui rendent la pratique ludique mais sérieuse et vivante où tout à la fois calme et précision vont de paire.

C'est ainsi que pour répondre à une demande de plus en plus importante, **la section Aïkido de Louannec vient de mettre en place un cours supplémentaire qui s'adresse aux enfants à partir de 8 ans chaque mercredi de 19h30 à 20h30.**

Pour leurs ainés :

L'aïkido, fondé sur une véritable self défense sur tous types d'agression (attaque à main nue, au couteau etc) aide à gérer stress et angoisse, et à ne pas paniquer devant une situation de danger. Il nous apprend à trouver le moyen de se servir de l'attaque de son agresseur pour la retourner contre lui.

Pas besoin d'être "costaud" pour pratiquer cet Art Martial qui tout au contraire utilise sensibilité et souplesse. C'est dans la recherche à mettre la moindre force, la moindre agressivité et trouver cependant la plus grande efficacité que s'oriente l'objectif de la pratique. Hommes, femmes, ados, enfants, séniors…pas de ségrégation d'âge, de niveau ni de sexe, tous pratiquent ensemble dans une ambiance chaleureuse et studieuse à la fois.

L'aïkido est sans compétition : chacun s'exerce en fonction de ses capacités et ses objectifs.

Pour vous en convaincre, il vous suffit de vous rendre sur place aux heures de cours

Les mercredis de 19h30 à 21h et les vendredis de 19h15 à 20h45 à la salle des loisirs (à coté de la bibliothèque).

Renseignements :

Michel Vinet 06-25-12-10-31

ou michelvinet31@yahoo.fr - www.aikido-louannec.fr

YOGA LOUANNEC

L'Association

Depuis 25 ans, l'association de Yoga de Louannec développe ses activités.

Elle réunit aujourd'hui environ 100 élèves de Louannec et des environs.

Le Président est Gérard Le Rest depuis plus de 15 ans. Les cours sont assurés par 2 enseignantes, Elisabeth Le Poëc et depuis 2009 Jeanne Le Gall.

Les cours ont lieu les lundi, mardi, mercredi et jeudi, sauf vacances scolaires. L'association offre aussi la possibilité de participer à des conférences et ateliers sur différents thèmes, pour une meilleure qualité de vie.

Le yoga

Le yoga pratiqué dans l'association est le Natha-Yoga, qui est le yoga initial et traditionnel de l'Inde. Celui-ci est transmis dans son intégralité, sans adaptations ni modifications des contenus.

La progression, elle, est structurée, et prévue de manière à permettre à chacun de s'adapter à la pratique, quel que soit son âge, et même en présence de certaines pathologies, avec accord médical dans ce cas.

Chaque cours se termine par une relaxation.

Les deux enseignantes pratiquent le Yoga depuis les années 70. Elles ont suivi une formation en Hatha Yoga puis en Natha Yoga.

Dans le cadre de leur formation continue et personnelle elles approfondissent cette pratique, y ajoutant des démarches complémentaires.

Les Horaires des Cours (durée du cours 1h15)

Jeanne Le Gall :

Lundi 16h45 et 18h15 et 20h (Yoga de la voix)

Mardi 9h et 10h30

Elisabeth Le Poëc :

Mardi 17h45 et 19h15

Mercredi 9h et 10h30 et 17h et 18h15

Jeudi 19h30

Site internet : http://yoga-louannec.voila.net

Courriel : kaset@voila.fr

Contacts :

Gérard Le Rest 02 96 48 33 29

Elisabeth Le Poëc 02 96 23 28 5J

Jeanne Le Gall 09 81 01 39 60

LES CYCLOS

Les VTT aux Roc'h d'Arrée

L'Assemblée Générale du 8 octobre dernier a été l'occasion d'évoquer les moments forts de la saison écoulée comme les participations aux concentrations routes et VTT habituelles, et aussi d'excellents souvenirs de nos sorties familiales à Belle-Île-en-Mer, à Brasparts (le week-end) et à Brusque (Aveyron).

Ce fut aussi l'occasion de féliciter Rémi Hamelin pour sa troisième participation au Paris-Brest-Paris où il a battu son record personnel : 57 h 57 mn pour 1250 Km.

Au terme de notre AG, le bureau a été reconduit pour 2012 et s'est renforcé de la présence de Pascal Armange au poste de Trésorier-adjoint.

La saison 2012 débutera le 8 janvier suivie de la traditionnelle galette des rois (salle 3 du foyer). Une date à retenir : le renouvellement des licences aura lieu le 10 décembre 2011 salle 4 du foyer de 9h30 à 11h30.

Projets pour 2012 :

La Rando de Louannec aura lieu le15 avril, avec départ et arrivée du parking de la salle des sports pour le vélo route, le VTT ainsi que la marche.

L'édition 2011 n'a pas rencontré le succès attendu, la date et la météo maussade en sont sans doute les principales causes.

Une sortie familiale sur un week-end fin mai, une sortie sur une semaine dans le Périgord courant mai, un pique-nique fin août sont programmés.

En attendant la reprise de 2012, nous rappelons que des sorties ont lieu tous les dimanche matin à 9h00, circuits libres.

Cette assemblée s'est prolongée par un dîner, qui a conquis une nouvelle fois l'ensemble des participants.

Consultez notre site : http://louannecyclo.free.fr/, vous y trouverez le programme des sorties à venir et bien d'autres informations.

J.M. APERT (02.96.23.39.02)
M. SALMON (02.96.23.35.10)

Rendez-vous pour la journée du président

LES STERNES

Et c'est reparti pour une 36ème année…. » On prend les mêmes et on recommence » pouvons-nous dire…Pas de pub, pas de tapage et les groupes se remplissent à toute vitesse.

Les garçons sont présents pour la 2ème année ; l'an passé, ils ont été chouchoutés et choyés…**C'était en quelque sorte notre nouvelle mascotte 2011**. Ils se retrouvent dans 2 groupes distincts et je les rassemble à peu près 2 fois par mois le samedi matin.

Cette année, les filles participeront aux championnats d'hiver dès janvier et d'été en mai 2012, aussi bien en équipe qu'individuellement.

Tout ce travail ne peut se faire qu'avec les bénévoles qui m'entourent et qui essaient de donner un sens à leur engagement : accueil, amitié,convivialité, dévouement.

Cette belle association est celle de tous (municipalité, parents, enfants..). Que cette belle aventure perdure grâce à vous !

Un grand merci à tous

Elisabeth KERVEGANT (Présidente)

BABY GYM

L'association Baby Gym a ouvert ses portes lundi 19 septembre, pour les bambins de neuf mois à trois ans. Le mercredi 21 les enfants de trois à quatre ans ont démarré leur année sportive.

La gym propose une activité ludique en développant la motricité et l'éveil de l'enfant. Le lundi matin (du 10h à 10h45) les petits ont la liberté de choisir une série d'activités sur un parcours établi par l'éducatrice, avec toute une gamme de jouets, d'instruments de musique, des trampolins et d'autre matériel sportif.

Le mercredi matin (du 9h30 à 10h15) les plus grands suivent des cours de sport en miniature : mini-basket, mini-judo, mini-tennis.

Cette année voit l'arrivée d'une nouvelle présidente et une nouvelle trésorière.

Claire Tuffin, enseignante d'anglais en congé parental et mère de deux enfants (dont une élève de la gym) et Jennie Gouttebel, responsable de personnel en tourisme, maman de trois enfants (dont deux adhérents) apportent un petit goût britannique à cette association sportive. Car à la fin de chaque séance le lundi **les enfants se réunissent pour chanter et danser, maintenant en français et en anglais. Ces deux bénévoles sont originaires de villes voisines en Angleterre mais elles se sont rencontrées pour la première fois à Ploumana'ch.** Elles sont amies depuis quelques années après avoir travaillé ensemble. Elles espèrent pouvoir mener cette association avec du bon sens et de la bonne humeur.

Il reste quelques places à prendre dans les deux groupes, donc ce n'est pas trop tard pour les enfants qui souhaitent se joindre à nous pour apprendre, s'amuser, se dépenser et pour se faire des nouveaux amis.

Les cours de Baby Gym restent un moment agréable pour les parents et les nourrices aussi bien que les enfants.

Pour plus de renseignements :
06 33 51 31 17 - 06 25 63 50 44

Claire TUFFIN

BAD'LOISIRS

Une nouvelle saison a débuté, dans la joie et la bonne humeur. Le succès est plus que jamais au rendez-vous avec 100 adhérents dont 30 jeunes et 70 adultes. Devant le nombre important de jeunes, quelques aménagements ont eu lieu, notamment un horaire spécifique pour les collégiens.

Pour information, rappel des horaires :

- Adultes :
  . le lundi de 19h15 à 22h
  . le mercredi de 20h45 à 22h
- Enfants (primaires) :
. le lundi de 18h à 19h15
- Enfants (collégiens) :
  . le lundi de 19h15 à 20h15

Des informations sont disponibles sur le site internet http://badloisirs.free.fr (horaires, dates des tournois amicaux, etc).

A noter un changement dans la composition du bureau, pour la présidence, Stéphanie Oliviero a pris la succession d'Arnaud Morin que nous remercions pour sa disponibilité la saison passée.

Bureau pour la nouvelle saison :

Présidente :	Stéphanie Oliviero
Vice-président :	Pascal Fourmi
Trésorière :	Florence Hardy
Secrétaire :	Olivier Legendre

Stéphanie OLIVIERO

Une relève prometteuse

FLEURISSEMENT 2011

Le fleurissement est la conjugaison de la volonté communale et du désir des particuliers. Hier le concours voulait surtout révéler les qualités artistiques et florales des municipalités et des habitants. Aujourd'hui, c'est bien plus que cela. Il s'agit d'une stratégie de gestion à part entière. Plus question de planter quelques géraniums ici ou là pour agrémenter le décor, il faut penser à long terme une politique globale. Si le particulier réfléchit au travail à investir dans son espace privé et aux dépenses saisonnières en matière « d'huile de coude » mais aussi en eau, en graines, plants et bulbes variés, pour la commune le fleurissement et l'embellissement sont un tout. Penser la voirie, les trottoirs, les allées vertes, les déplacements doux, l'urbanisme et son décor, c'est développer la diversité du décor et améliorer le cadre de vie et la sécurité. Pour les élus, envisager la mise en place de talus, d'arbres et diverses plantations, c'est planifier aussi les effets collatéraux néfastes, les risques d'envahissement, le désherbage, la taille… donc leur coût global. A l'heure de la crise dans laquelle les budgets publics et privés seront resserrés, il faudra faire preuve de prudence, de réflexion et d'imagination. Le « Troc aux plantes » est une excellente initiative dans ce présent contexte et a comme chaque année un franc succès.

L'année 2011 a révélé 37 jardiniers qui ont été récompensés par la commune et nos généreux sponsors.

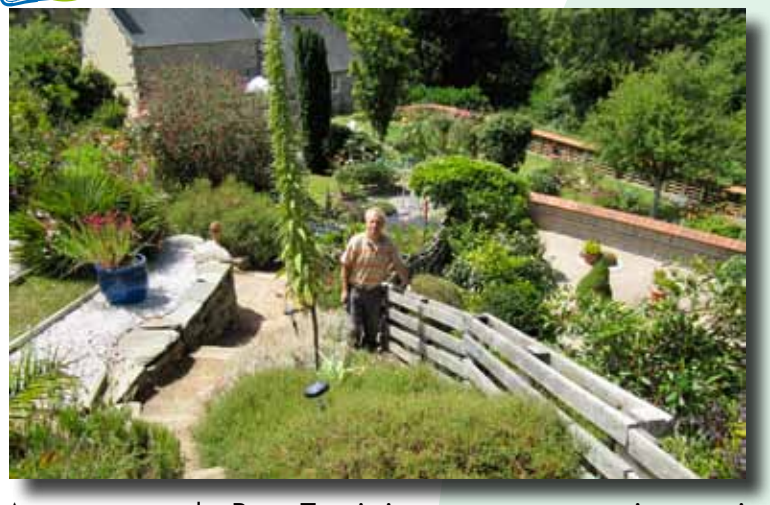

Au concours du Pays Touristique, quatre parmi ceux-ci ont obtenu un prix : M^me^ Chasseux (3^ème^ prix Parcs), M^me^ Pezron (encouragements façades fleuries), M. et M^me^ Le Bonniec (2^ème^ prix hébergement touristique), M. et M^me^ Madec-Ronsard (encouragements potagers). Les encouragements ont été décernés à la ville.

Louannec, particuliers et commune, a reçu en nombre plus de distinctions que toutes les autres communes. Je félicite donc tous ceux qui, par leur travail et leur goût du jardinage, améliorent notre environnement et l'image de notre commune.

Si vous aussi sentez qu'en 2012 votre « main verte » réalisera un joli décor, venez vous inscrire en avril auprès des services de la mairie, un avis passera dans la presse pour vous le rappeler.

Christiane BOUVIER

PALMARÈS 2011

JARDINS VISIBLE DE LA RUE	
1 THORAVAL Eugène	8 Val de Kernu
2 BOISIVON Gabriel	15 rue des Roches Douvres
2 LE GALL Yves	9 résidence Jacques Cartier
3 COURTECUISSE Dominique	6 Val de Kernu
3 HAVARD-ROPARS Florence	10 Clos de Kermeur
4 LE GOFF Jean-Yves	9 Allée des Bruyères
4 DRUAUX madame	5 Rue Louis Guilloux
4 GUYOMARD Marie Jeanne	32 Rue des Hortensias
4 LE GOFF Hélène	14 rue Croas Nevez
PARCS ET GRANDS JARDINS	
1 CHASSEUX Jean-Jacques et Danielle	17 bis route de Kerjean
1 DENMAT Jeanine	64 route de Kernu
2 LEON André	57 Bis Route de Kernu
2 GODE Charles-Yves	9 chemin des Goémoniers
3 LANDOIS Maurice	11 Route du Croajou
4 PERAZZI Marie Thérèse	6 Croas Hent
FACADES FLEURIES	
1 PEZRON Annick	15 Croas Nevez
2 MAUPIN Patrick	7 Rue des Ondines
2 POLES Michel	9 Rue de Kéréon
3 LE ROY Chantal	7 Cité Carlouar
3 JACQUINOT Henri	7 route du Croajou
3 LE GONIDEC Germain	61 Route de Perros
4 DARCHEN Joëlle	6 rue des Mouettes
4 OMBRERIE Claudine	2 Pen ar Hoat
POTAGERS	
1 MADEC Monique et ROSSARD Jean	1 Rue du Nividic
2 HILBERT Catherine	20 route de Nantouar
2 FLEURY Bernard	12 Rue du Nividic
3 LE BRAS Jacques	6 Avenue des Feux du Large
4 FAILLE Jean Claude	1 Allée du Vallon
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	
1 LE BONNIEC Rosalie et Yves	8 Hent Milin ar stang
2 THOMAS Corinne	47 route de Nantouar
3 GOASAMPIS Marie Claire	24 route de Trélévern
PETITS JARDINS	
1 BODY Marie Madeleine	2 Allée des Ajoncs
1 TURBAN Françoise	4 Clos de Jardellec
2 LE GUEN Lydie	11 Rue des Pierres noires
2 BROCHET Raymond	3 rue du Rosédo
3 CHEVALIER Roseline	11 rue Ile Malban
4 LEFRANC Dominique	1 allée des Ajoncs

JARDINEZ AU NATUREL !

Vous disposez d'un jardin d'agrément (ou même d'une simple pelouse) et/ou d'un jardin potager : vous pouvez **jardiner au naturel** tout en faisant **pousser vos économies**.

Il suffit d'adopter des **techniques douces**, respectueuses de l'environnement (sol, eau, faune et flore) et faciles à mettre en œuvre, pour un **développement durable** :

- économies d'eau,
- protection et fertilisation du sol (paillage, compostage etc.),
- méthodes naturelles (purins, etc.),
- restauration progressive de la biodiversité.

Les **avantages** :

- l'épanouissement personnel,
- la santé et le bien-être,
- l'autoproduction (économies) même d'un carré de salades,
- le partage de vos produits, de vos graines et de votre savoir-faire avec vos enfants, voisins et amis.

Les Jardiniers de France, association régie par la « loi de 1901 » reconnue d'utilité publique, adhérente de la charte du « **Jardinage au naturel** », peuvent vous y aider par :

- des rencontres entre jardiniers permettant la transmission du savoir-faire,
- des ateliers de jardinage organisés par l'association pour ses adhérents,
- des visites de jardins entre jardiniers,
- des échanges de graines, de boutures, de plantes,
- le choix sur catalogue de graines, bulbes, plants, produits non polluants et matériels (pour les adhérents).

Renseignements auprès de Joël Denmat, votre correspondant « **Jardiniers de France** », qui jardine au 64, route de Kernu à Louannec (Tél 02 96 23 16 76).

Pour en savoir plus : Jardiniers de France 40, route d'Aulnoy 59300 VALENCIENNES
Tél. 03 27 46 37 50 www.jardiniersdefrance.com

Pensons aux générations futures !

Préparatif de Noël par les employés communaux.

Monument aux morts
11 novembre 2011.

➥ Déclaration de ruchers : une démarche obligatoire

La déclaration annuelle des ruchers est devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2010. L'objectif est de recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles.

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leur ruchers chaque année, et ce dès la première ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de soutenir les apiculteurs.

Comment procéder ?

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire CERFA N° 13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite préférentiellement par téléprocédure. (Vous pouvez télécharger le formulaire sur http://vosdroits.service-public.fr/R15642.xhtml).

Un geste citoyen et responsable

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non-déclaration. En effet cette nouvelle espèce invasive à la piqûre parfois mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

Vos contacts :

GDS Côtes d'Armor :
13 rue du sabot – BP 28 – 22 440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 01 37 00 – Fax : 02 96 01 37 95
Mail : gds22@gds22asso.fr

➥ Emplois saisonniers

Comme chaque année, les personnes intéressées par un emploi saisonnier (accueil, animation, bar-restauration, entretien) doivent retirer un formulaire d'inscription à partir du 16.1.2012 à la mairie.

➥ Plans « Sécurité routière à Louannec »

Les plans des futurs travaux de sécurité routière sur la voirie communale peuvent être consultés en mairie dans la salle du Conseil municipal.

➥ Interdiction permanente d'allumer des feux en extérieur (Arrêté préfectoral)

➥ Forage domestique

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30.12.2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques existants et futurs et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

Deux raisons à cela :

- La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.
- L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une protection environnementale et à un enjeu de santé publique.

En outre, le recensement des puits et forages privés permettra aux DDASS, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant).

Pour la déclaration, passer en mairie retirer le formulaire à remplir.

➥ Pylône-Antenne « ORANGE »

La société Orange a l'intention d'implanter un pylône-antenne de 30 m non loin de Coadennec. Le Conseil Municipal a initié une démarche envers cette société qui le mettait devant le fait accompli. Les personnes, qui veulent s'informer à ce sujet, peuvent consulter le livret informatif adressé par Orange, ou bien ceux qui désirent déposer des remarques, des questions à cette société peuvent les inscrire sur papier libre ou sur des feuillets joints au dossier (en mairie).

➥ Elections 2012

Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai
Elections législatives : 10 et 17 juin

➥ Inscription sur la liste électorale

Venez vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2011, il ne reste que quelques jours !

➥ Objets trouvés

De nombreux objets perdus dans les salles municipales ou sur la voie publique sont déposés à la mairie, interrogez l'accueil de la mairie !

➥ Colis de Noël

Les conseillers municipaux ont distribué aux Louannécains et Louannécaines de plus de 80 ans un colis de Noël de la part de la municipalité. Au cas où certains (ou certaines) auraient été oubliés, prévenir la mairie. Bon Noël à eux !

LOGEMENTS SOCIAUX DE KERESPERTZ

Les jeunes couples avec ou sans enfants intéressés par la location de T4 ou T5 dans les maisons individuelles du lotissement de Kerespertz (en construction actuellement), peuvent s'informer ou remplir un dossier en mairie. Les services les renseigneront sur les plafonds de revenu récemment revus, ceux permettent aux familles à revenus petits et moyens d'y accéder.

Hélène LE FEUR, née le 7 septembre 1990, domiciliée à Louannec a été recrutée en qualité d'apprentie handicapée au restaurant scolaire du 14 septembre 2009 au 14 septembre 2011 au titre du CAP Employé Polyvalent de restauration, titre qu'elle a obtenu en juin dernier.

Au restaurant scolaire, elle a travaillé à la cuisine et aussi au service à table, sa tutrice ,officiellement était Mme Nicole CHOSSE mais Hélène a travaillé avec l'ensemble de l'équipe et s'y est intégrée facilement.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

DIAGNO IMMO
TOUZE JEAN CHRISTOPHE
19 route du stivel
22700 LOUANNEC
02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
diagno-immo22@orange.fr
Diagno Immo
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
AMIANTE.PLOMB.GAZ.ELECTRICITÉ.DPE.PARASITAIRE.CARREZ
WWW.OMEGAEXPERTISE.FR

MJ ELEC
Marc Jacob électricité :
- installation
- dépannage
- mise en conformité
- alarme
- automatisation

1bis allée du Verger 22700 LOUANNEC
Tél. 06 64 37 18 10

NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	Activité
BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68	Espaces verts
E.G.C.M	3 Park Ar C'hastell	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39	Electricité
Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44	Imprimerie
TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28	Menuisier
DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73	Couvreur- Plombier
MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80	Menuisier
LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65	Peintre
DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62	Maçonnerie
ALLAIN Gauthier	38 route de Tréguier	02.96.23.07.38	Travaux bâtiment
AMBULANCE LE ROUX	Poulajou	02.96.23.29.89	Ambulance
SCI Le Labrador			
FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73	Peintre
SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60	Fenêtres Vérandas Alu
MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90	Nettoyage
THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63	Couverture zinguerie
RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12	Electricité Plomberie Sanitaire
EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.03.03	Charpente Menuiserie Cloisons
PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73	Artisan plombier
CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34	Menuiserie Agencement
CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85	Chauffage-Sanitaire-Entretien
PAYSAGES JP	Route de Perros	02.96.91.12.24	Entretien Jardins
L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87	Couture
ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96	Voilerie-Grément-Chantier
TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08	Entretien Propriété
ABIVEN Lionel	4 route de Tréguier	02.96.91.12.91	Informatique PME/PMI
DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79	Chantier naval
SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65	Réparation/ventes...
SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32	Electricité Plomberie Chauffage
CELTITUDE Sarl	BP 40247	02.96..37.68.51/06.64.03.83.21	Tournage d'art sur bois
ATELIER DU 2 ROUES	ZA de Mabiliès	02 96 23 08 91	Reparation/entretien cycles
ROOZEEC TECHNICS	6 route de Trélévern	02.96.91.09.92/06.31.68.93.18	Informatique
SAD Marc		02.96.23.33.86/06.86.46.95.60	Menuiserie
GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17	Plomberie Chauffage
ATOUT ENTRETIEN	ZA de Mabiliès	06 74 27 97 61	Jardiniers Paysagistes

Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE	Activité
Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98	Vins de propriété
Les Sternes	Mme et M. REGNAULT E.&M.C.	Pont ar Saux	02.96.91.03.38	Hôtel
La Teranga	M. LAINÉ	4 route de Kernu	02.96.23.07.18	Restaurant/Pizzeria
Pizzeria La Crèche	M. et Mme ARIBAUD	Rue Saint-Yves	06.26.84.16.52	Pizzeria
Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80	Coiffeur
Chez Bruno	M. Mme BRIDOU	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47	Restaurant
Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22	Boulangerie
Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94	Horticulteur
Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00	Boucherie-Traiteur
Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04	Fleuriste
Le Dockyard	Mme et M. MARQUET	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34	Bar
Eux	Mrs GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67	Brasserie
A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64	Coiffeur
Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47	Hôtel
Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34	Coiffeur
L'Epicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BéCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54	Epicerie
Garage Citroën	M. REITZ	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47	Garagiste
Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60	Tabac Hôtel Bar
La Taverne	M. Gérard ROUVRAIS	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40	Bar
ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31	Immobilier
Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99	Toilettage canin
Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57	Boulangerie
Aide 2 vie	Mr DECOUTIE Olivier	34, route de Tréguier	02.96.23.16.41	Service à la personne
Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19	Massage - Relaxation
Villa Belza	M. CHARBONNEL et Mme GAUCHER	Rond-Point Mabiliès	02.96.91.26.86	Restaurant
L'Abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28	Restaurant

INFOS PRATIQUE

LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)
Renseignements d'ordre juridique
ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
Permanence de l'union locale CLCV Lannion-Trégor, association de Consommateurs.
Tous les vendredis, 9h-12h.
Centre social de Ker-Huel
29 bd d'Armor – Lannion
Tél. : 02 96 48 27 47
E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr
Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)
AL de Paimpol/Lannion
Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi de 15h30 à 18h30.
Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.
1 rue Ampère
22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)
M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Equipement de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.
Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :
8 Quai d'Aiguillon
22300 Lannion
Tél. : 08 10 73 16 46
Sécurité-dépannage :
n°azur 08 10 33 03 22

TRANSPORT

Agglo' mobi :
n°azur 0 810 22 22 22
SNCF : 36 35
Aéroport de Lannion :
Rte de Trégastel – Lannion
Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :
10 rue du Forlac'h – Lannion
Tél. : 39 49
Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.
Tél. : 02 96 46 40 09
E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit
15 Quai Maréchal Foch
Route de Loguivy
22300 LANNION
Tél. : 02 96 37 90 60
Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois) et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts
Kroas Hent Perros
22300 Lannion
Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public
12 rue des Sept Iles
22700 Perros-Guirec
Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier
Tél. : 02 96 05 71 11
Polyclinique du Trégor :
Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39 Avenue du Park Nevez
BP 40746
22300 LANNION
Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
• Centre administratif et social de Kermaria à Lannion
Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.
• Centre social de Ker-Huel
29, bd d'Armor Lannion
2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance
La Croix d'Or
22300 LANNION
Tél. : 02 96 91 44 56

Association BEAUVALLON : PAEJ Lannion (ex FILEA)
Ouverture fin d'année 2011

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)
ALMA 22
BP 4618
22 046 SAINT -BRIEUC Cedex 22
Tél.: 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

NUMEROS D'URGENCE
SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 107
(112 à partir d'un portable)

A VOTRE SERVICE

Pompiers 18

Gendarmerie 02 96 23 20 17

Médecins

Roland LE GALL
Croas Hent 02 96 23 28 94

Nathalie RONNELLE
4, route de Tréguier 02 96 23 14 31

Sylvie LE BERRE
20 Avenue des Feux du Large 02 96 23 20 51

Cabinets soins infirmiers
2, rue St Yves 02 96 23 26 54

Chirugiens-dentistes

Gilles LE PAGE
5, route de Perros 02 96 49 06 20

Françoise SIAUVE-LE DŒUFF
3, rue des Écoles 02 96 23 22 68

Pharmacie

Anne GUEZIEC
Rue des Feux du Large 02 96 23 19 71

Masseur Kinésithérapeute

René THUAULT
Croas-Hent 02 96 23 07 98

Pédicure

Anne-Lise FAIJAN
11 rue des Ecoles 02 96 23 23 05

Ambulance Taxi
Fabienne LE ROUX 02 96 23 29 89

Taxis - Malades assis
A BORD TAXI 02 96 54 61 64
06 12 53 34 71

La Poste 02 96 23 37 72

Les Ecoles
Ecole Elémentaire 02 96 91 13 65
Ecole Maternelle 02 96 91 25 47

Relais Assistantes Maternelles 02 96 23 20 63

Aide-ménagère - Soins à domicile
25, Av. de la mairie
St-Quay Perros 02 96 91 00 09

Centre de Loisirs
Rue des Ecoles 02 96 91 22 25

Camping municipal
Ernest Renan 02 96 23 11 78

E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence
Electricité - Gaz 0810 333 122

Préfecture St-Brieuc 02 96 62 44 22

S/Préfecture Lannion 02 96 46 74 46

Correspondants
Ouest-France 02 96 23 08 56
06 87 35 61 70
michel.fomel@wanadoo.fr
le Télégramme 02 96 23 70 46
02 96 91 17 29
rene.even@orange.fr
le Trégor 02 96 23 07 59
annick.le-gall2@wanadoo.fr

EPHAD
Maison Accueil personnes âgées 02 96 91 25 55

Horaires Déchèterie
Ouvert le lundi, mercredi,et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h, et le vendredi en période estival uniquement

Mairie : 02 96 23 20 63
Fax : 02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :
Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi 9 h 00 - 12 h 00
E-mail : mairie-louannec@orange.fr
Internet : www.louannec.com
E-mail : camping-louannec@orange.fr
bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjoints

Jean NICOLAS	Tous les jours 10 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	Mardi/Jeudi/Samedi 10 h - 12 h
Christiane BOUVIER	Mardi/Samedi 10 h - 12 h
Gervais EGAULT	Samedi 10 h - 12 h
Jacques MAZEAS	Mardi/Jeudi/Samedi 10 h - 12 h
Jean-Marc FABRE	Samedi 10 h - 12 h
François LE BOZEC	Jeudi 10 h 30 - 12 h

Le BIM
Adjoint responsable de la publication : C. Bouvier
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com
Membres de la Commission :
C. Bouvier, G. Egault, D. Gannat
N. Michel, D. Viard
Rédaction : Mairie de Louannec
Dépôt légal : Novembre 2002
Impression : Publi Trégor - Lannion
Distribution : Daniel Coïc

Dimanche au terrain de foot.

Banquet des anciens.

Pardon de Kerallain.

Prévention routière à l'Ecole Elémentaire.

Bourse aux jouets.

Hand-ball pour les petits.

Vélectro au camping.

Les membres du CCAS aux Myosotis (EHPAD).

Mairie de Louannec - 3, route de Perros - Tél. : 02 96 23 20 63 - Fax : 02 96 23 35 42
E-mail : mairie-louannec@wanadoo.fr - Internet : www.louannec.com